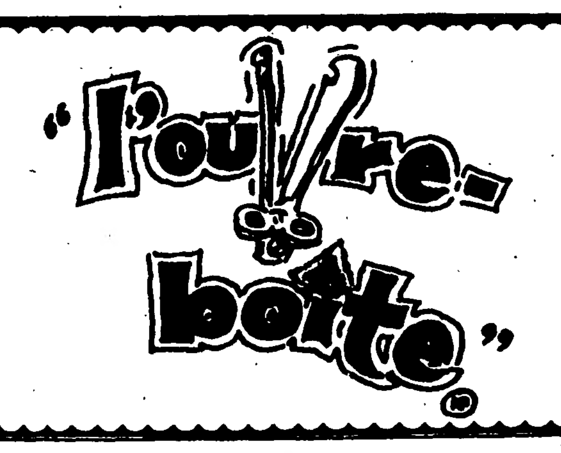


(VOIR "TFE" PAGE 19)

le franco albertain

Mercredi 5 octobre 1977 Volume 10 Numéro 35 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents

Réunion annuelle du Conseil Français:

■ «L'INFORMATION, C'EST LA CLEF»

■ M. MARCEL NORMANDEAU, PRESIDENT





(Edm-G.T.) C'est sous le thème "L'information c'est la clef" que s'est déroulée la réunion annuelle du Conseil français samedi dernier au C.U.S.J. Le Conseil français voulait ainsi insister sur le fait que plusieurs institutions périphériques à l'école bilingue n'en travaillaient pas moins à la promotion de l'enseignement en français. Trop souvent cependant, les ressources offertes par ces institutions sont méconnues du corps académique. Des représentants du Ministère

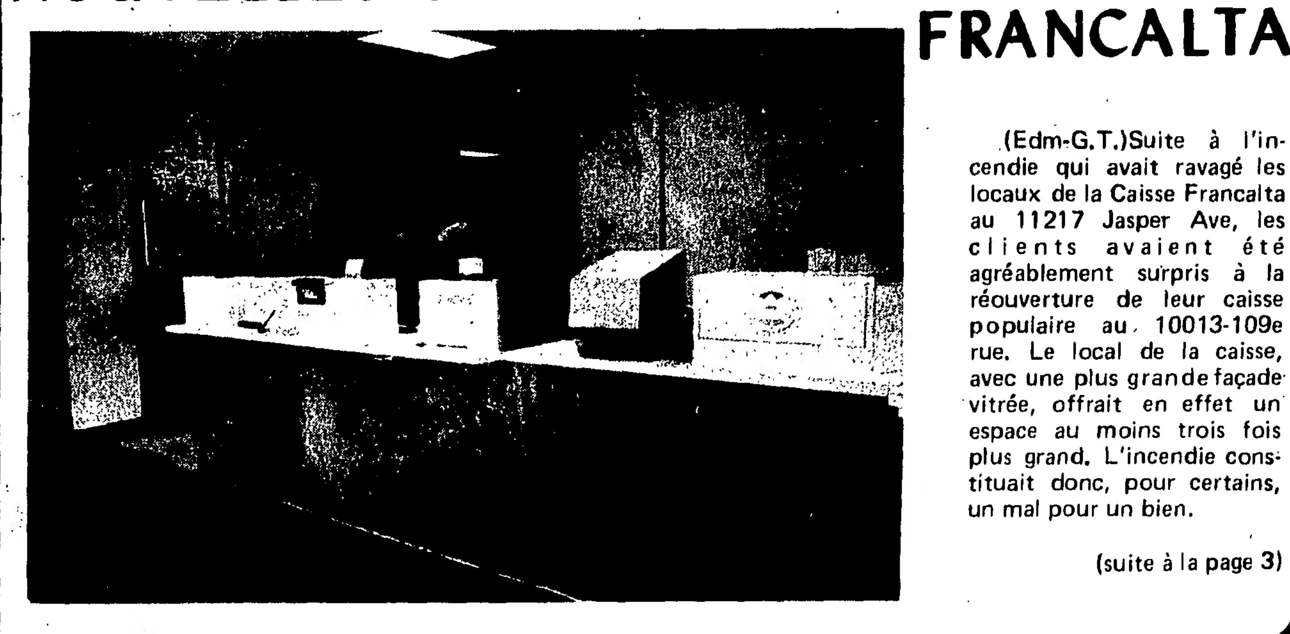
(suite à la page 3)

"RIRE"

Vous voulez rire ? Vous voulez rire ! (au sens de You're kidding). Allez donc voir le "can openeur" (L'Ouvre-boîte). D'abord parce que ça se joue au nouveau Citadelle. Non, pas en haut, pas encore, faut pas enjamber sur la Providence, ni empiéter sur le pain béni. Mais du français au coeur de la place, pas pour des gars qui viennent d'Ottawa pour gaspiller les deniers publics... C'est "quéquechose" comme disait Andy Roy (prononcer Roi).

(suite à la page 5)

NOUVELLES DE VOTRE CAISSE FRANCALTA



(Edm-G.T.)Suite à l'incendie qui avait ravagé les locaux de la Caisse Francalta au 11217 Jasper Ave, les clients avaient été agréablement surpris à la réouverture de leur caisse populaire au 10013-109e rue. Le local de la caisse, avec une plus grande façade vitrée, offrait en effet un espace au moins trois fois plus grand. L'incendie constituait donc, pour certains, un mal pour un bien.

(suite à la page 3)

Cette semaine:

"LES CHANTAMIS"



commençent leur

Saison musicale

LES CHANTAMIS ont repris leurs répétitions musicales à

l'Ecole J.H.Picard

tous les mardis soir

de 8 à 10 hres.



EXCEPTIONNELLEMENT cette année, nous invitons seulement les **BASSES** et les **ALTOS** à se joindre à nous.

POUR INFORMATIONS, APPELER

Le Directeur Musical
M. Léonard Rousseau

au numéro 466–6528

MEMO

OCTOBRE

10 Assemblée Générale du Conseil La Vérendrye
10140 - 119e rue
Edmonton, Alta

11 Congrès des Femmes Chrétiennes
Legal, Salle Communautaire
CONFERENCIER PRINCIPAL: Mgr Raymond Roy

12 La Société Franco– Canadienne de Calgary
102, 1809-5e rue sud-ouest
présente le film français:
"DUPONT LAJOIE"

15 CALGARY
"Journée Francophone"

16 20h00
PARTIE DE CARTES
Le Cercle Francophone
Salle Communautaire

18 Club Richelieu
Souper-d'affaires
Mayfield Inn
18h00

1er NOVEMBRE

19h30
Assemblée mensuelle du Comité Régional de l'ACFA
Morinville- Legal - Vimy

5 Bal du Richelieu
Sandman Inn
18h00

7 Assemblée du Cercle Francophone
Mission Club House
St-Albert
20h00







La Révision de la Règlementation des loyers peut vous intéresser

Le 1er janvier 1978, la nouvelle règlementation des loyers devient effective. Si votre résidence est présentement soumise aux contrôles des loyers, voici deux choses qui peuvent surveni.

1) Vos loyers peuvent aller à l'encontre de la règlementation des loyers si votre tarif mensuel est:

- $375 ou plus pour 3 chambres ou plus
- $325 ou plus pour 2 chambres ou plus
- $275 ou plus pour moins que 2 chambres

A n'importe quel temps, après le 1er juillet 1977, si votre tarif de base (excepté pour des augmentations autorisées) excède ces prix, vos loyers seront supervisés six mois plus tard.

2) Si votre tarif est sous ces prix, vos loyers respectent la règlementation des loyers et une augmentation maximum de 8 pour cent ou de $20.00, ou la plus élevée des deux, peut être appliquée durant 1978.

Toutes les augmentations du prix des loyers doivent être notifiées 90 jours à l'avance.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, ces nouveaux règlements peuvent vous affecter. Notre brochure explique la loi de contrôle des loyers. Ecrivez pour une copie gratuite.

ADRESSES DES BUREAUX DE REVISION DES LOYERS

EDMONTON
Rent Decontrol Office Edmonton Region
8th Floor, Capitol Square
10065 Jasper Avenue T5J 3B1
PHONE 427-6838

CALGARY
Rent Decontrol Office Calgary Region
7th Floor, Sun Oil Building
500 - 4th Avenue, S. W. T2P 2V6
PHONE 261-8464

MEDICINE HAT
Rent Decontrol Office Medicine Hat Region
Provincial Administration Building
770 - 6th Street, S. W. T1A 4J6
PHONE 529-3535

GRANDE PRAIRIE
Rent Decontrol Office Grande Prairie Region
601 Nordic Court
10014 - 99th Street T8V 3N4
PHONE 539-2398

RED DEER
Rent Decontrol Office Red Deer Region
Main Floor, 5008 Ross Street T4N 5Y5
PHONE 343-5880

LETHBRIDGE
Rent Decontrol Office Lethbridge Region
502 Professional Building
704 - 4th Avenue, South T1J 0N8
PHONE 329-5505



Rent Decontrol
Appeal Board

Réunion annuelle du Conseil Français

(suite de la page 1)

de l'Education, du Students' Finance Board, de l'A.C.F.A du C.U.S.J, du Franco-Albertain, de Radio-Canada, du Carrefour, de l'O.N.F., du Conseil Albertain de la Coopération et d'ACCESS ont donc été invités à présenter aux enseignants les services qu'ils peuvent rendre à l'école bilingue en Alberta.

M. Marc Lavallée, président, a loué à l'occasion de son rapport annuel l'esprit de collaboration existant entre l'AEBA et le Conseil français. La réunion annuelle de l'AEBA avait lieu en effet le même jour et au même endroit. Le président du Conseil a aussi donné son appui total à M. Alain Nogue, coordonnateur à l'éducation pour l'ACFA. On sait que le président du Conseil français est aussi vice-président du Comité de l'Education de l'ACFA.

Le journal du Conseil "Notre Langue, Notre Culture", n'aurait toujours pas de rédacteur et les élans littéraires des enseignants se seraient faits rares durant la dernière année. M. Marc Lavallée a terminé son rapport annuel en recommandant aux enseignants une collaboration étroite avec les média et en remettant la direction du Conseil à M. Marcel Normandeau, Directeur de l'école Saint-Thomas d'Aquin. M. G. Bissonnette succèdera à M. Marcel Normandeau.



ATELIERS

L'ACFA, L'ONF, le Ministère de l'Education, le Students' Finance Board et ACCESS ont présenté des ateliers à l'occasion de l'assemblée annuelle du Conseil. M. Alain Nogue, animateur de l'atelier de l'ACFA, a rappelé aux enseignants les objectifs du Plan d'Action de l'Association. Bien que l'on puisse dissocier en théorie les buts immédiats, intermédiaires et ultimes du plan, la pratique démontre que les buts ultimes sont aussi devenus des buts immédiats. La situation politique actuelle au Canada contribue certainement à accélérer l'action de l'ACFA.



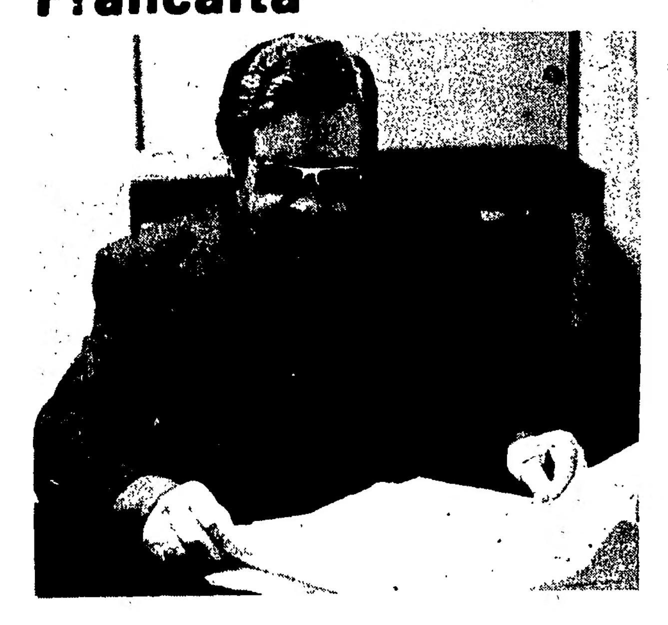
Auprès des enseignants, les objectifs du plan sont d'assurer une formation adéquate des professeurs ainsi que des conditions de travail appropriées. Les buts de l'Association auprès des étudiants, des parents et des commissaires sont de sensibiliser les opinions au plan d'action, de solutionner les problèmes de transport, d'exploiter au maximum les privilèges déjà accordés et de faire adopter une définition commune de l'école bilingue idéale. Sensibiliser les opinions, obtenir les services nécessaires et une reconnaissance légale du droit de tout Franco-Albertain à un enseignement en français constituent les principaux objectifs de plan auprès du gouvernement de l'Alberta.



L'atelier de l'Office National du Film, animé par Mlles Rachelle Cournoyer et Colette Blanchard, n'a certes pas manqué d'attirer l'attention des enseignants. L'information relative à l'utilisation du film à des fins pédagogiques abondait. Mlle Colette Blanchard a présenté un exemple concret des services offerts par l'ONF. L'Office offre déjà un service "Aide à l'Education" en collaboration avec divers organismes dont le Comité de la programmation audio-visuelle du Conseil des Ministres de l'Education du Canada. ▽

Nouvelles de votre Caisse Francalta

(suite de la page 1)

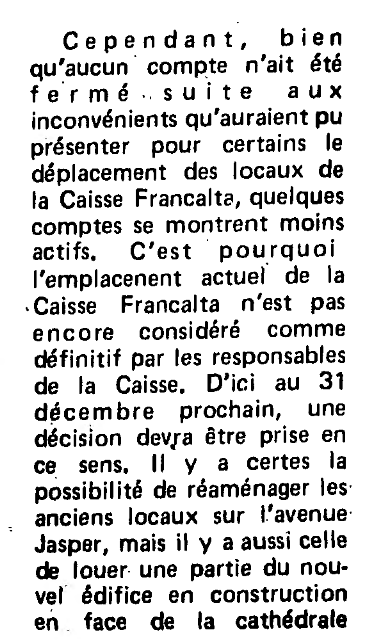


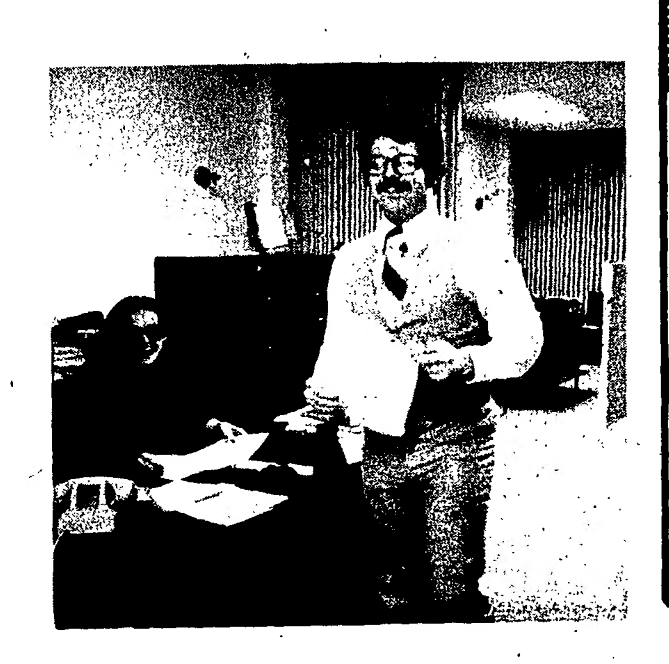
Saint-Joachim. Inutile de préciser que cette dernière option constituerait un choix idéal pour les représentants de la caisse, laquelle serait ainsi située au coeur d'un ancien noyau francophone. Mais il y a plusieurs autres points à considérer.

Lorsque les responsables de la Caisse auront fait un choix définitif, ils aviseront leurs membres au moins un mois avant de réaménager dans de nouveaux locaux, si une telle décision est prise. En attendant... Attendons !

(suite à la page 10)

Cependant, bien qu'aucun compte n'ait été fermé suite aux inconvénients qu'auraient pu présenter pour certains le déplacement des locaux de la Caisse Francalta, quelques comptes se montrent moins actifs. C'est pourquoi l'emplacenent actuel de la Caisse Francalta n'est pas encore considéré comme définitif par les responsables de la Caisse. D'ici au 31 décembre prochain, une décision devra être prise en ce sens. Il y a certes la possibilité de réaménager les anciens locaux sur l'avenue Jasper, mais il y a aussi celle de louer une partie du nouvel édifice en construction en face de la cathédrale





—EDITORIAL

DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES

Le Comité du terrain a recommandé la vente du terrain de l'ACFA à Consor Builders Ltd. Les Franco-Albertains devraient peut-être maintenant demander à leur Association ce qu'elle escompte faire avec ce montant d'argent. La pièce actuellement à l'affiche du TFE le démontrant indirectement, l'argent en provenance de la vente du terrain n'est pas l'affaire de quelques personnes, mais celle de l'Association. C'est donc "notre" argent, "mon" argent en tant que membre attitré de l'Association.

La plupart des Franco-Albertains semblent partager une première option. Le montant en provenance de la vente du terrain ne sera pas dépensé. Il constituera une sorte de fonds inaliénable qui sera donc investi sur garantie. Plusieurs questions se posent aussitôt. Qui va avoir la responsabilité d'investir cette somme? Les profits réalisés par l'investissement de ladite somme seront-ils portés au compte des recettes de l'Association qui pourra ainsi les dépenser comme bon lui semble? Ou bien les profits réalisés seront-ils en partie capitalisés, c'est-à-dire réinvestis, et en partie dépensés, et ce dans quelles proportions? Selon quel barême l'ACFA allouera-t-elle un certain montant au domaine culturel, un autre montant à l'éducation, un autre à l'information et à l'animation? Etc... Autant de questions auxquelles tout Franco-Albertain devrait donner des éléments de réponses.

A part le fait que le montant doit être inaliénable, une autre chose devrait être tout aussi certaine. Le capital produit par la vente du terrain restera au sein de la société franco-albertaine. Ainsi lorsque l'assemblée du Conseil général du 10 septembre dernier a mandaté le comité du terrain pour recommander une firme de conseil en investissement, elle aurait peut-être dû spécifier: une firme "franco-albertaine" de conseil en investissement "favorisant directement l'essor économique de la société franco-albertaine". Sinon c'est dire que le capital initial ne sera considéré qu'en termes de profit, qu'il tombera donc dans des mains non impliquées dans la francophonie, et que les Franco-Albertains se réveilleront un jour avec une Association très riche et unilingue anglophone...

Admettons que les membres de l'Association se mettent d'accord pour conserver le montant de la vente du terrain au sein de la société franco-albertaine. Il faudra encore que plusieurs coopératives francophones de l'Alberta se donnent la main au plan provincial pour pouvoir prétendre à administrer ce capital de l'Association. Il faudra aussi que les membres de l'Association adoptent des politiques précises de réinvestissement des profits qui seront réalisés, ainsi que des programmes établissant des priorités pour les dépenses.

Afin de pouvoir répondre concrètement à toutes ces questions, les Franco-Albertains doivent faire l'effort de se renseigner sur toutes les transactions relatives à la vente du terrain, et exiger des responsables des démarches précises et à ciel ouvert. D'autre part l'Association a le devoir d'informer et d'animer la population afin que cette dernière se " mêle de ses affaires économiques" aussi.

Gaëtan Tremblay.

Opinions Libres

Cher M. le Rédacteur,

Au sujet de votre éditorial du 3 août 1977 intitulé: Les pongistes et le papillon.

J'aurais une certaine crainte à ce que les droits des minorités officielles en matière d'éducation soient négociés uniquement par les provinces. Je lis dans les journaux et j'entends aux nouvelles qu'il s'agit de garantir l'enseignement de la deuxième langue officielle aux enfants de ceux qui auraient reçu cet enseignement dans leur province d'origine. Si c'est le cas, vous conviendrez avec moi que cela n'aide en rien la francophonie hors Québec ni les Anglophones au Québec.

Ce qui n'est pas clair dans cette affaire c'est justement de quels droits on parle. Est-ce qu'il s'agit de garantir les droits à l'enseignement en Français ou en Anglais à tous les Canadiens qui voudraient s'en prévaloir ? Est-ce que les Francophones qui voudront apprendre l'Anglais et les Anglophones qui voudront apprendre le Français sont inclus ? Qu'adviendra-t-il des enfants des mariages mixtes ? Non, j'ai bien peur que les provinces, le Québec et les autres, ne voudront pas garantir le droit à l'enseignement dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, ou dans les deux à la fois à tous les Canadiens. Et plus encore, aucune province ne voudra offrir les services qu'un tel droit requiert.

Si le gouvernement fédéral n'a pas encore réussi à implanter le bilinguisme ou à assurer l'unité nationale c'est peut-être parce que les provinces n'ont pas emboîté le pas. Surtout dans le domaine de l'éducation, qui est de juridiction provinciale, le fédéral ne pouvait qu'inciter et encourager les provinces à prendre sur elles-mêmes de servir leur minorité officielle respective avec l'aide financière du fédéral. Plusieurs provinces ont peu fait ou rien du tout.

C'est à se demander aussi où M. Lévesque veut en venir. Peut-être cherche-t-il à justifier le bill 101. Ou encore, cherche-t-il au terme de négociations inter-provinciales non-fructueuses, à poursuivre sa marche vers l'indépendance.

Il reste que les Canadiens seront mieux servis si le fédéral joue un rôle important dans toutes les négociations interprovinciales. Sans lui, on risque d'avoir autant de pays qu'il y a de provinces et les minorités officielles risquent d'être prises comme otages.

Vous prêtez à M. Lévesque des intentions honorables. Je ne crois pas qu'il les ait. Ce n'est pas la francophonie hors Québec, qu'il a souvent traitée de "Dead Ducks", que M. Lévesque veut défendre. Ce n'est pas non plus la minorité anglophone du Québec qu'il veut défendre. Non, ses intentions sont claires depuis son élection: il veut la souveraineté, et il marchandera, il négociera, il fera tout ce qu'il faut pour y arriver.

Pour obtenir des droits en matière d'éducation en Alberta, il faut mettre des pressions sur le gouvernement provincial d'abord. Il faut pousser le fédéral, qui peut nous aider à mettre des pressions au provincial. Il faut aussi chercher l'appui des francophiles et de la majorité anglophone en Alberta car nous sommes trop peu nombreux pour avoir l'impact nécessaire à nos revendications. De toutes façons je suis convaincu qu'il ne faut pas laisser aux provinces seules la tâche énorme de garantir les droits aux minorités officielles dans quelque domaine que ce soit.

Louis des Monts

Cher M. le Rédacteur,

Je voudrais faire prendre connaissance d'un développement récent des évènements de Bayside, ce lieu de présumées apparitions d'une importance majeure pour le devenir de l'Eglise et du monde. C'est par un incident des plus insolites, qu'en sortant du lieu du pèlerinage de Girouxville j'ai été mis au courant que les autorités ecclésiastiques de Brocklin se préparaient à condamner les apparitions de Bayside comme étant contraires à l'enseignement et la foi traditionnelle. Il faut que tout le peuple qui est à l'écoute de la vie spirituelle de l'Eglise sache que cela ne changera rien à l'attitude des pèlerins de St-Michel qui ne diffusent plus les messages de Bayside parce qu'ils ne peuvent plus en contrôler l'authenticité. En effet, depuis le début, ils avaient leur propre enregistreur et ils étaient à l'abri de toute tromperie. Mais après une guerre sourde de trois ans et demie, la guerre ouverte a été déclarée contre les "vrais bérets blancs". Car imaginez qu'il y en a maintenant qui y tiennent aussi au béret blanc ! Auparavant, il fallait du courage pour porter le béret blanc, mais maintenant on veut porter le béret blanc sans en avoir le droit. C'est que le démon, qui est presque toujours sur les lieux des apparitions, a réussi à y semer la confusion, la tromperie et le mensonge.

Une machination savante a été montée pour détruire Bayside et l'ennemi croit être en voix de réussir. Ils peuvent donc commencer à s'envoyer des cadeaux et des félicitations. Mais je n'ai aucune inquiétude sur l'issue de cette affaire. Tous les messages qui ont été diffusés par "Vers Demain" et "Michel" sont vrais et orthodoxes, ceux qui ont été publiés après le 15 mai ont pû être falsifiés puisqu'il n'y a plus la possibilité de contrôler l'ennemi qui est là. J'ai la ferme conviction que les pèlerins de St-Michel pourront retourner à Bayside et cela avec l'assentiment de l'Eglise. Le plus triste dans toute cette affaire, c'est que le temps de l'épreuve est à nos portes.

Sincèrement en Jésus et Marie

Hormidas Chauvin

Girouxville, Alta

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Omer Desjardins
Composition: Bernadette Granger
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

~RIRE~

(suite de la page 1)



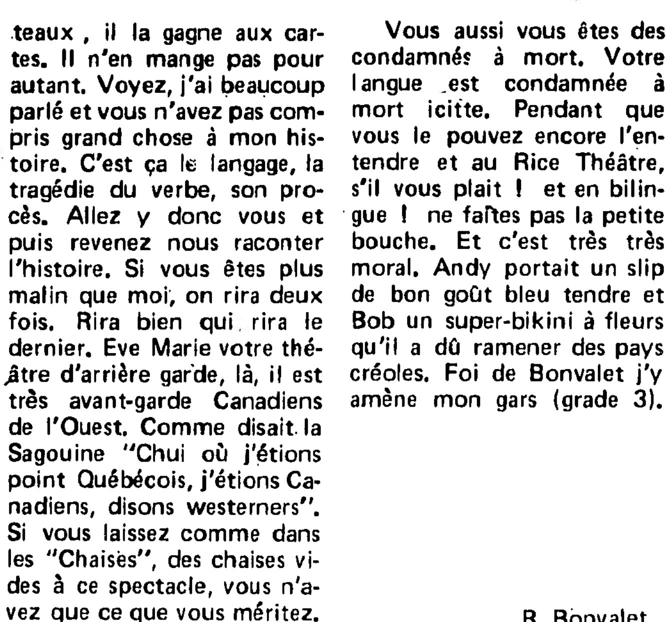


Il n'y a pas de quoi rire. "L'Ouvre-boîte" est une tragédie, c'est-à-dire une farce tragique et cela me rappelle bien sûr le vieux Beckett. Deux "bums" qui montrent leur "bum". Godot c'est vieux. Pinget aussi, dans cette pièce qui se passe dans une gare centrale (2 bums encore qui ont planté leur tente après l'arrivée des Chinois).

Dans les années 50, on a appelé cela, le théâtre de l'absurde. Les années 70 avancent et on y est toujours. Une farce méthaphysique, disait Aristote ; "méta" en Grec veut dire "après". Parlant de Chinois...(une autre farce...). Attendez les "Chaises" ! ..taphysique - absurde. La preuve par l'absurde. Qui passe par le langage, le procès du langage (je ferais mieux de me taire). Bob Papen est bilingue (il parle aussi créole) il parle le français de France, de Belgique, du Collège St-Jean et l'joual. C'est une pièce bilingue. Andy ne parle que joual. Ça fait deux clowns. Il n'ya rien de plus triste qu'un clown. Il y a de quoi. Ils doivent nous passer ce message pathétique comme dans les "Chaises" au fond que nous sommes tous des condamnés à mort. C'est gai ! ...

Vous êtes d'une intelligence moyenne, vous comprenez assez vite que la scène se passe dans un faux sous-marin avec un vrai périscope et que si André perd sa culotte (Ah les clowns !) et a mal au ventre (les 2 affaires sont "connectées") ce n'est pas uniquement pour nous faire rire. Deux condamnés à mort. Les deux derniers hommes sur terre, ou plutôt sous terre, pendant les retombées atomiques. Et ils vont se torturer à mort pendant que nous on rit. Vous vous demanderez au juste pourquoi, de quoi vous riez. Nous sommes tous des condamnés à mort, disait Pascal. Et le plus fort c'est qu'au lieu de s'entr'aider, de s'endormir au moins, les deux derniers Adam se torturent. L'un parce qu'il parle français torture l'autre qui ne parle que joual. C'est drôle quand même. C'est drôle pareil en maudit, oui,ouais. Pourquoi vous riez ? La bêtise humaine pardi. La logique. C'est ça le langage : la logique qui s'est emparée de la métaphysique (vous connaissez Bertrand Russell ?) Wittgenstein. Logique positive. Quote : "Since we can't talk we'd better shut up". On cause quand même Le langage impuissant à étreindre la métaphysique (quel inceste !) s'appelle le sophisme. Bob est un maître sophiste qui "possède" - oui, étrange inceste - le pauvre type qui pourtant à le bon sens ("la chose du monde la mieux partagée") pour lui, le bon sens c'est le ventre ; la dialectique c'est la tête ; Bob c'est la tête, l'intellectuel ; André c'est le gars qui se fait fourrer. Il se bat bien. Les deux y perdent leur chemise et leur culotte même après qu'ils ont tenté l'échange.

Tu causes, tu causes. Je me tais. Allez donc voir l'Ouvre-boîte ous-même, puis on en reparlera ! C'est bien un chef d'oeuvre puisqu'on rit presque sans arrêt. Evidemment, c'est le talent d'André (même ceux qui ne comprennent rien au joual, riront) parce que la mimique est un métalangage. Bob, le fourreur dans l'affaire, fait moins rire : il a le rôle ingrat. La soupe Habitant, seul viatique avec les gâ



teaux, il la gagne aux cartes. Il n'en mange pas pour autant. Voyez, j'ai beaucoup parlé et vous n'avez pas compris grand chose à mon histoire. C'est ça le langage, la tragédie du verbe, son procès. Allez y donc vous et puis revenez nous raconter l'histoire. Si vous êtes plus malin que moi, on rira deux fois. Rira bien qui rira le dernier. Eve Marie votre théâtre d'arrière garde, là, il est très avant-garde Canadiens de l'Ouest. Comme disait la Sagouine "Chui où j'étions point Québécois, j'étions Canadiens, disons westerners". Si vous laissez comme dans les "Chaises", des chaises vides à ce spectacle, vous n'avez que ce que vous méritez.

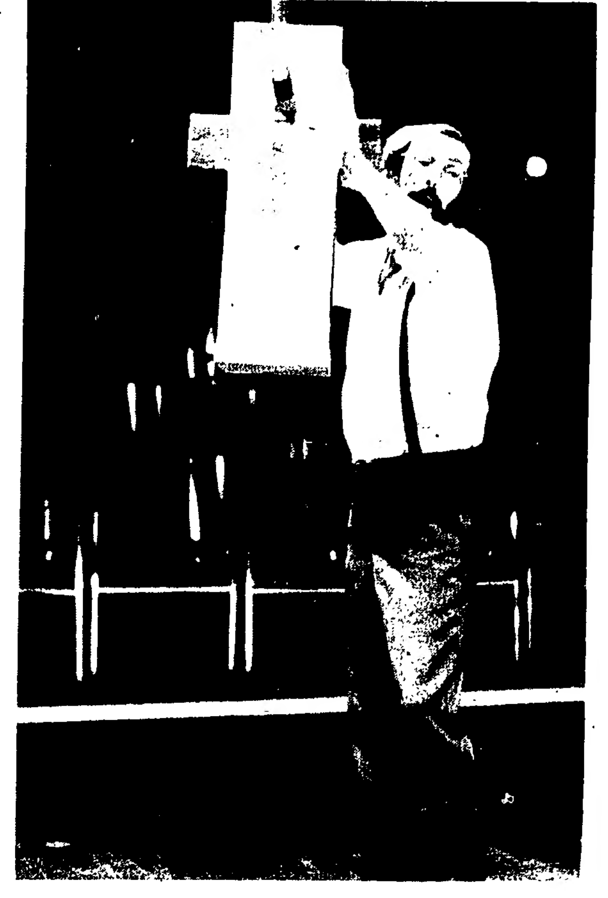
Vous aussi vous êtes des condamnés à mort. Votre langue est condamnée à mort icitte. Pendant que vous le pouvez encore l'entendre et au Rice Théâtre, s'il vous plait ! et en bilingue ! ne faîtes pas la petite bouche. Et c'est très très moral. Andy portait un slip de bon goût bleu tendre et Bob un super-bikini à fleurs qu'il a dû ramener des pays créoles. Foi de Bonvalet j'y amène mon gars (grade 3).

R. Bonvalet









CALGARY

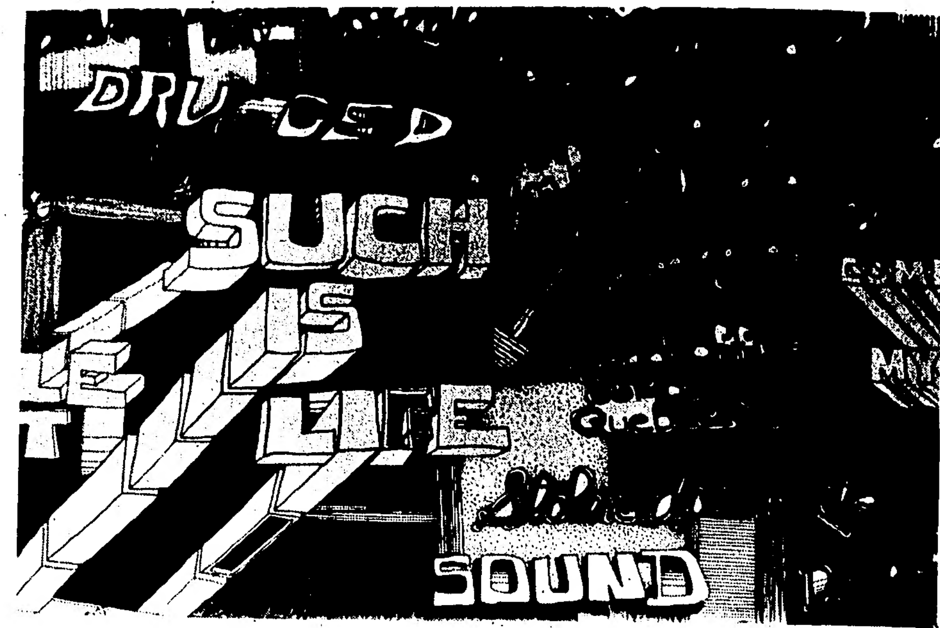
Nadine Mackenzie

Artistes de Calgary

A la galerie de Dandelion, des oeuvres de Dirk van Wyk, artiste local, ont été exposées. Elles comprenaient surtout des dessins. Dirk dit de son travail: "Tous ces dessins sont réels. Il faut regarder à travers plutôt que de se contenter de les voir à la surface car il y a de nombreux aspects de la réalité qui se retrouvent au-delà de la surface apparente des choses."

Après l'exposition des oeuvres de van Wyk, a eu lieu celle des dessins de Don Mabie. Il y en avait 20 au crayon et à l'encre réalisés au cours des derniers 6 mois. Cet artiste dessine depuis l'âge de cinq ans.

Voici ce qu'il dit lui-même de l'art du dessin: "Dessiner, c'est comme une drogue, une habitude, c'est agréable, relaxant, stimulant, amusant. Cela tue le temps, fait prendre conscience, empêche de traîner dans les rues, aide à trouver des solutions aux problèmes de la vie et quand grâce au dessin, tous ces éléments se produisent à la fois : C'EST MAGIQUE."



"Ainsi va la vie en 1977", *dessin de Don Mabie de Calgary.*



Dessin. Dirk van Wyk par lui-même.

L'exposition des cerfs-volants japonais

D'après le dictionnaire le cerf-volant est une légère structure de bois recouverte de matériel fin que l'on peut faire voler suivant le vent au bout d'une longue ficelle. La méthode pour faire voler un cerf-volant ou pour le lancer dans les airs n'a pas changé depuis le premier inventeur. Néammoins, il existe une multitude de ces objets. Suivant leurs formes, leurs dessins, leurs couleurs, leurs significations, on peut deviner à quelle région ils appartiennent. On pense que le premier cerf-volant fut inventé lorsqu'un homme observa des feuilles d'arbres qui s'envolaient au vent et réussit à en faire voltiger une après l'avoir attachée avec une ficelle.

Chaque contrée a son cerf-volant, lié à quelque utilité ou quelque croyance.

En Chine, 300 ans avant la naissance du Christ, un cerf-volant appelé "le cerf-volant de Bois", fut exécuté par un philosophe célèbre du nom de Mo-Tzu qui mit trois longues années à le construire. Pendant ce temps, son disciple Kung Lum-Tzu fabriqua un cerf-volant en forme de pie qui vola pendant trois jours.

Au Japon, au cours de la guerre civile Gosannen-No-Eki qui éclata entre 1083 et 1087, un cerf-volant contenant des secrets militaires fut lancé dans les airs pour contacter des hommes prisonniers dans un château.

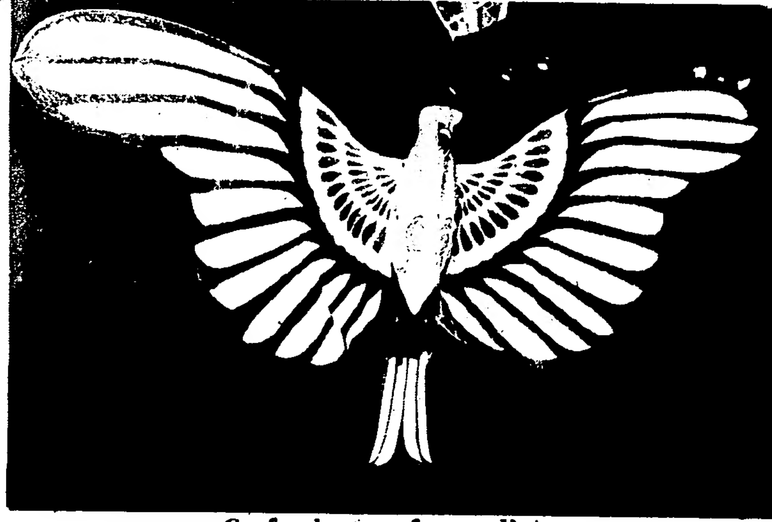
Un cerf-volant, dans une peinture indienne, jouait le rôle de messager, portant des lettres d'amour à une jeune femme prisionnière dans une forteresse.

Le cerf-volant qui sert à la pêche provient des Iles Salomon. Il est fait de feuilles et de quelques brindilles. A l'extrimité de la ficelle se trouvent plusieurs toiles d'araignée qui touchent la surface de la mer pour attirer les poissons.. Les cerfs-volants en forme d'oiseaux qui appartiennent aux Maoris de Nouvelle-Zélande ont des visages humains peints à la surface. C'est dû à une croyance suivant laquelle les

(suite à la page 10)



Cerf-volant à visage humain.



Cerf-volant en forme d'oiseau.

Cerf-volant à deux visages.



RIVIERE-LA-PAIX

Jocelyne Verret Chiasson

50e anniversaire de mariage

M. et Mme Alphonse Houde célébraient leur 50e anniversaire de mariage le 2 juillet dernier. M. Houde célébrait aussi ce jour-là son soixante-dix-septième anniversaire de naissance. Ils ont profité de la saison estivale pour fêter ces deux évènements quoique la date précise de l'anniversaire de mariage soit le 27 novembre.

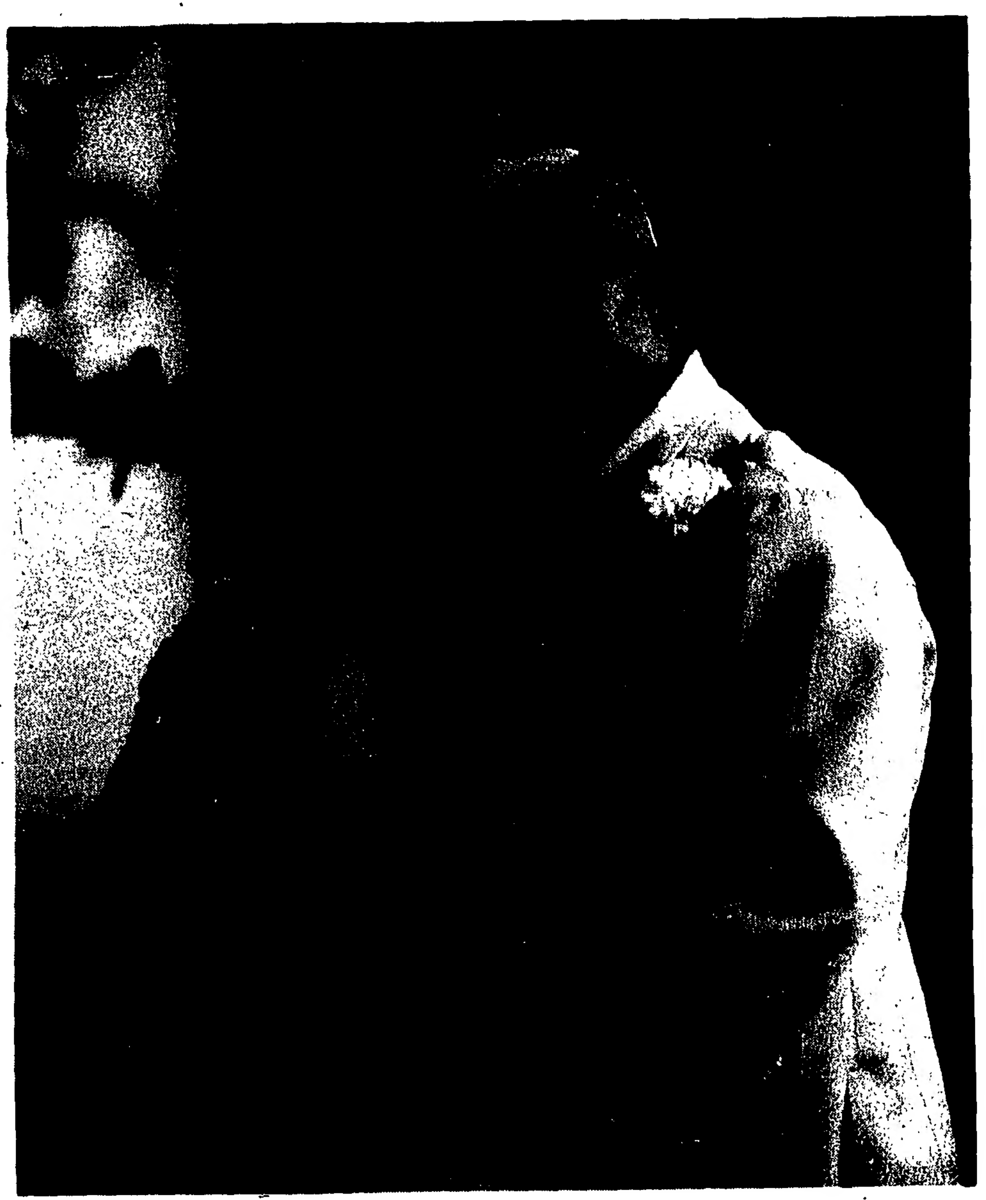
Environ cent vingt parents et amis se réunissaient à cet occasion à l'hôtel Grand Prairie Motor Inn. Alphonse Labrecque agissait comme maître des cérémonies. Norman Labrecque, petit-fils des jubilaires, présenta une courte adresse à ses grands-parents. M. et Mme Houde reçurent aussi une bénédiction papale du Pape Paul VI et des voeux de félicitations du lieutenant gouverneur d'Alberta, Ralph Steinhauer; du premier ministre de la province, Peter Lougheed; de Marvin Moore, représentant au gouvernement provincial; du membre du parlement, G.W. Baldwin; du premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau et du gouverneur général du Canada, Jules Léger et sa dame.

Alphonse Houde est né à Station Laurier, P.Q., en 1900. Il habitait une ferme avec ses parents et ses six frères et quatre soeurs. Il suivit ses parents à Salem au Massachusett, Etats-Unis. Son père travailla dans les filatures de coton. A l'âge de 12 ans, Alphonse est de retour à Station Laurier et son père vend la ferme dont il était propriétaire et déménage sa famille à Thetford Mines où ils s'établiront pendant six ans. En 1918, la famille déménage à Cluny en Alberta. Alphonse achète une terrain du C.P.R. ainsi qu'un moteur à vapeur et une combine. C'est à Cluny en 1927 qu'il rencontre et épouse Germaine Boissonneault.

La famille s'installe définitivement à Falher en 1928. Il achète un "Homestead" en plus d'un quart de section de Joseph Tremblay. M. et Mme Houde habitent toujours à cet endroit.

M. et Mme Houde ont quatre enfants: Alma, (Mme Alphonse Labrecque de Falher), Lydia (Mme Paul Chechotko de Sparwood, Colombie Britannique), Yvonne (Mme Alex Zelesko de Singapour) et un fils Paul de Falher marié à Cécile Giroux.

Les jubilaires ont onze petits-enfants et quatre arrières-petits-enfants. Une bourse d'argent fut présentée au couple Houde. Félicitations M. et Mme Alphonse Houde !



M. et Mme Alphonse Houde à leur 50e anniversaire de mariage.

M. Joseph Nadeau

par Yvonne Turcotte

Un pionnier de l'Alberta parmi les Chevaliers de Colomb en Alberta est décédé vendredi le 30 septembre à l'âge de 80 ans.

M. Joseph Amédée Nadeau d'Edmonton, natif de Mathias-sur-Richelieu, Québec, laisse dans le deuil sa femme Georgette, cinq enfants, Léo et Raymond de Californie, Roger, Lilianne (Mme Fitzsimmons), Claire (Mme Ewanak) ainsi que Ernest Bastide d'Edmonton et Geneviève Bastide de Washington, D.C. Il laisse aussi 14 petits-enfants et trois arrières petits enfants.

M. Nadeau fut initié chez les Chevaliers de Colomb, Conseil Moose Jaw de Weyburn, Sask., en 1918. Il a organisé la première initiation du 3e degré à Winnipeg en octobre 1919. Il fut le premier Grand Chevalier du Conseil Willow Bunch, Sask., jusqu'en 1924 et fut député de District pour le sud de la Saskatchewan en 1925 et 1926. Il a aussi organisé le Conseil de Shawnavon, Sask., en 1929 et fut officié jusqu'en 1931.

M. Nadeau est ensuite venu en Alberta et a continué ses activités en plus d'être agent d'assurances. Il fut député de District pour le nord de l'Alberta en 1942 et 1943. Il fut tranféré au Conseil La Verndrye, Edmonton en 1938, il fut Grand Chevalier de 1960 à 1962. Il a participé à plus de 200 initiations en Alberta, a assisté à deux Conventions Suprêmes, à Portland, Orégon en 1949 et à New York en 1950. Il a assisté à plus de 40 Conventions d'Etat, fut navigateur de 1944 à 1946.



M. Joseph Nadeau admire son médaillon du Couronnement de la Reine.

M. Nadeau s'est occupé du Chapelet à la radio pendant plus de vingt ans, allant percevoir des dons par toute la province. Il s'occupait aussi des charités de Noël pour les Chevaliers, il s'organisait même pour Noël 1977.

Il va sans dire que la population de la Saskatchewan et de l'Alberta lui doit une immense dette de gratitude pour le travail accompli et il peut servir d'exemple à qui veut suivre ses traces.

Le service funèbre eut lieu en sa paroisse de St-Joachim, Edmonton. Les concélébrants à la messe funéraire furent les R.P.G. Lassonde, G. Chevrier et A. Mercure, o.m.i.. Etaient présents au sanctuaire, Mgr. Henri Routhier, R.P. Régnier, Provincial des Oblats et le R.P. F. Thibault. Les servants de messe furent MM. Roland Jodoin et Jacques Baril. M. Paul Doucet portait la croix.

La garde d'honneur du 4e degré des Chevaliers de Colomb furent: MM. Alex Breton, Kasper Halwa, Edouard Savoie, Les Upright et Walter MacDonald. Les porteurs honoraires du 4e degré furent: Me André Déchène, Me Guy Beaudry, MM. Philippe Villeneuve, Irénée Turcotte, Jean Louis Barbeau et Lionel Mageau. Les porteurs actifs furent tous des petits-fils: Donald Fitzsimmons, Patrick Fitzsimmons, Michael Fitzsimmons, Richard Nadeau, Roland Nadeau et Robert Nadeau.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances. ▽

BONNYVILLE

H. P. L.

Nos professeurs

Voici la liste des professeurs qui enseignent dans les écoles bilingues de Bonnyville.

Ecole Notre-Dame Elémentaire:

Principal : Doris Lapointe, Vice-principal: Roland Lajoie ; Margaret Bleau ; Raymonde Cloutier ; Helen Gillett ; Fleurette Hamel ; Denise Kent ; Elizabeth Kissel ; Gisèle Kleinmann ; Adrienne Lapointe ; Eugenia Leskiw ; Lorraine Onyschak ; Diane Parenteau ; Sr. Colette Pelchat ; Claudette Proulx ; Jeanne Robinson ; Rachelle St Martin ; Sr. Etienne Séguin ; Susan Supruniuk ; Diane Sylvestre.

Ecole Notre-Dame Junior High:

Principal : Paul Dolynny ; Margaret Borders ; Douglas Chase ; Jacques Gagnon ; Léonard Gauthier ; Laurier Hamel ; Robert Kleinmann ; Anna Laplante ; Henri Lemire ; Thérèse Miller ; Adeline Nordstrom ; Richard Papp ; Hortense Roy.

Ecole Secondaire de Bonnyville

Principal : Ernie Isley ; Vice-principal: Armand Laing ; vice-principal: Ron Mikulin ; Basil Barnes ; Walter Boldt ; Evelyn Campeau ; Stan Cervinski ; René Champagne ; Margwynne Clendenning ; Lydia Darichuk ; Angeline Gauthier ; Raymond Gignac ; Guy Goyette ; John Ilchuk ; Gérard Lavigne ; Ron Leskiw ; Brian Millar ; Gérard Moquin ; Dale Niwa ; Dave Panas ; Pat Perry ; Judy Pszyk ; Vic Sadlowski ; Gabe Savary ; Dan Severyn. ▽

A.E.B.A.



Armand Laing, à gauche, remet les documents à Jean-Claude Mahé, le nouveau président de l'AEBA, Cercle Pie XI de Bonnyville.

Le Club d'Art 77



L'exécutif du Club d'Art, de g. à d.: Présidente, Diane Dallaire; Vice-présidentes, Marie-Claire Champagne et Solange Lajoie; Secrétaire, Clémence Lemire.

Le club d'Art de Bonnyville tenait sa première réunion de la nouvelle année, mercredi dernier. Même si très peu de personnes sont restées pour cette réunion, plusieurs jeunes et adultes se sont inscrits pour suivre des cours.

L'exécutif se compose des membres suivants:

Présidente: Diane Dallaire, Vice-présidente: Marie-Claire Champagne, Secrétaire: Clémence Lemire, Trésorière : Annette Rondeau.

Le club d'Art se propose d'offrir divers cours pour les jeunes et les adultes. Les jeunes pourront faire du batik, tissage, poterie, découpage, peinture à l'eau et à l'huile. Ces cours seront offerts par les personnes suivantes:

Marthe Vincent: enfants de 4 et 5 ans, Claudette Roy: 6 et 7 ans, Pierrette Ducharme: 8 et 9 ans, Marie-Claire Champagne: 10 et 11 ans. Les jeunes du secondaire suivront leurs cours avec Marcel Hétu, Rick Papp, Eugénia Leskiw, Marie-Claire Champagne. Pour les adultes, il y aura deux niveaux de cours. Le premier, pour les débutants, aura lieu les mardis de 19h30 à 22h30. Le professeur, Marion Garrett, se propose d'enseigner les principes fondamentaux de la peinture de couleurs, du dessin et du paysage. Les adultes, plus avancés, suivront leurs cours de Val Dunn et Marcel Hétu les lundis de 19h00 à 22h00. Val Dunn enseignera la théorie de la couleur, paysage, nature morte, empâtement, marine et autres.

Les frais d'inscription sont de $15.00 pour les jeunes et de $27.00 pour les adultes. ▽

PRIX JEAN PATOINE

Le Fonds Commémoratif Jean Patoine annonce un prix de $500.00 qui sera octroyé lors de l'Assemblée Annuelle de l'A.C.F.A. à la fin janvier 1978 pour le meilleur travail qui lui aura été soumis. Il s'agit d'un travail écrit qu'un Francophone albertain aura composé lui-même. Ce travail peut prendre la forme d'une oeuvre littéraire, d'une oeuvre scientifique, politique, culturel, etc . . .

Les travaux devront être soumis avant le 31 décembre 1977.

Pour plus de renseignements, écrire ou téléphoner au:

Secrétariat
Fonds Commémoratif Jean Patoine
8406 – 91e rue
EDMONTON, Alberta
T6C 4G9 **Téléphone: 469–0376**

ST-PAUL

S. Tremblay

Education française à St-Paul

L'année scolaire 1977-78 est bien commencée dans nos classes françaises car il y a de la vie et de l'enthousiasme.

A l'école Régionale, nous trouvons des groupes pré-maternelle et maternelle. Mme Fernande Bergeron conduit les groupes pré-maternelle: groupe d'immersion, 10 élèves ; groupe français, 8 élèves.

Mme Lina Gervais conduit les groupes maternelles: 20 élèves dans le groupe français et 15 élèves dans le groupe immersion.

Ces professeurs apprécient beaucoup l'aide des étudiantes de l'Ecole Régionale qui viennent chaque jour les assister dans leur travail avec les petits.

A l'Ecole Elémentaire les professeurs sont: Gr.1 Immersion, M. Norman Blais; Gr.1 Français, Mme Gloria Hall; Gr.2 & 3 Sr. Rosilda Girard; Gr.2, Sr. Denise Bertrand; Gr.3, Sr. Henriette Beaudoin; Gr.4, Mme Jeannette Létourneau; Gr.4 Immersion, Mme Gilberte Blais; Gr.5, Mme Léa Frankovitch.

D'une belle après-midi d'automne ensoleillée, dans une classe de l'Ecole Elémentaire, les élèves de deuxième année des classes de Sr. Denise Bertrand et Sr. Rosilda Girard se sont réunis avec plusieurs parents et jeunes soeurs et frères pour célébrer l'amitié et le retour à la classe. Tous portaient un sourire et un gros coeur (dessinés par les jeunes élèves) fixés à la poitrine. La célébration débuta avec des jeux où participèrent enfants et parents aux accompagnements d'éclats de rire. A la question posée par Sr. Bertrand, deux élèves répondirent que nous étions réunis ensemble parce que nous nous aimions et que Jésus nous aime.

La fête se termina avec un délicieux goûter préparé par les mamans. Quelle belle manière de commencer une nouvelle année scolaire que d'être entre amis. Une assemblée générale de Parents Jardin d'Enfance a eu lieu à l'école Régionale le 14 septembre pour décider le programme 1977-78. Pour les petits des âges 0-4 ans, celui-ci consistera d'un programme-jeu, 1h30 par semaine pour mères et enfants. Ce programme en français sera continué s'il y a de l'intérêt.

Plusieurs cours intéressants seront offerts cette année au Centre C.E.C. à l'Ecole Régionale. Tous les cours, avec quelques exceptions, peuvent être offerts en français s'il y a une demande minimum et si un instructeur ou une institutrice est disposnible. Tél. 645-4333. ▽

Nouveau service à St-Paul

On trouve à St-Paul, depuis plusieurs semaines, un bureau qui rend un grand service aux francophones de la région. Oui, c'est LE CARREFOUR, situé au centre de la ville sur la rue principale. On nous offre là un choix intéressant de livres, disques, cartes,etc.

M. Pierre Astouin et Mme Lucille Fagnan seront heureux de vous accueillir. Allons-y voir LE CARREFOUR. L'ouverture officielle aura lieu bientôt. ▽

L'AUTOMNE DU BON DIEU

L'été vient de finir, l'automne de commencer;
C'est au tour du Bon Dieu à vouloir s'amuser
Le soleil est moins chaud mais non pas moins farci
Quoique son apogée soit déjà raccourci;
Les vents se sont calmés, les pluies sont retenues,
Les nuages sont sages et les oies revenues;
Les jardins, les vergers, de leurs fruits sont gonflés,
Les blés d'or et les foins sont déjà ramassés;
Les commères rivières s'épuisent à bavarder
Les dernières nouvelles avant de s'englacer;
Mais ce sont les forêts de cèdres, de sapins,
D'érables, de bouleaux, de trembles et de pins
Qu'il peinture à son goût -- sa palette en éclate --
De jaune, de vert, d'orange, de pourpre, d'écarlate.
Je L'ai vu s'élancer à longs coups de pinceau
Dans le ciel du Grand Nord, à l'heure du repos;
Les replis et les manches de son blanc tablier
Toute la nuit durant n'ont cessé de bouger.
Dès le petit matin les oiseaux rapporteurs
S'empressent d'annoncer le décor novateur.
Quel tableau! Quelle action! Quelle féérie! Quelles couleurs!
Vue d'en haut, quelle vision! Quel génie! Quel Seigneur!

Dans vingt jours les averses, les gelées et les vents
Arracheront les feuilles en les éparpillant;
Une mante de neige bientôt recouvrira
L'objet d'art du Bon Dieu, et Lui -- Il en rira!

Jean Pariseau

Quand je pense tout seul...

Une année à Denver

J'écris cette colonne de Denver, au Colorado, une imposante ville américaine de 1,200,000 habitants, située aux pieds des Montagnes Rocheuses. La ville elle-même est officiellement à 5,280 pieds d'altitude, donc à un mille exactement. J'aurai le temps de connaître la ville et ses environs car je serai ici jusqu'au mois de juin 1978.

Ce que je fais ici ? J'étudie. Après douze années dans le ministère sacerdotal, de concert avec les autorités religieuses et diocésaines, il a été décidé que je prendrais une année de recyclage théologique, biblique et spirituel afin d'être mieux équipé pour le ministère qui m'attend.

Quand on considère le manque de prêtres dans l'Archidiocèse de Grouard-McLennan, la moyenne d'âge du clergé (près de 60 ans), on peut se demander comment on peut se payer le luxe d'envoyer des types comme moi, em pleine force de l'âge, pour étudier pendant toute une année, alors qu'ils ont déjà plus de 20 ans de scolarité sans compter de nombreux cours d'été et sessions variées de recyclage. Si l'on constate de plus qu'il n'y a pas eu d'ordination dans le diocèse depuis 8 ou 9 ans et qu'il n'y en aura très probablement pas pour au moins 5 ans, on peut mettre en doute la sagesse d'une politique pastorale qui retire du ministère actif des effectifs jeunes pour une période prolongée.

Pour ma part, je n'ai pas de difficulté à comprendre la sagesse d'une telle politique. C'est un peu la même politique qu'ont les cultivateurs de mettre le tiers ou parfois même la moitié de leurs champs en labour d'été. Après une année de repos la terre pourra produire une récolte abondante. Semer la même terre, année après année, aura pour résultat un apprauvissement de la terre et éventuellement sa ruine complète. La récolte sera de plus en plus pauvre, pour être nulle finalement.

Il faut se demander si le maintien rigoureux des prêtres et missionnaires dans le ministère actif sans la possibilité de se refaire, de prendre soin de soi, et cela pendant 25 et 40 ans a si bien servi l'Eglise, et ces personnes. Beaucoup de ces prêtres ont survécu passablement bien, et ils sont d'excellents types à bien des points de vue. Mais on ne peut que se demander ce qu' auraient été leur efficacité pastorale et leur épanouissement personnel s'ils avaient pu se ressourcer au cours des années.

Claude Ryan, éditeur du Devoir, s'adressant à une soixante de prêtres, en mai dernier, les invitait sérieusement à considérer la politique de l'année sabbatique pour le clergé, c'est-à-dire que tous les 7 ans, les prêtres prennent une année complète pour se refaire humainement, théologiquement et spirituellement. Quant à lui, on ne pouvait pas espérer servir le public adéquatement, dans la société d'aujourd'hui, sans s'approprier un certain "aggiornamento" continu.

Il est vrai que le clergé diminue. Pour rendre justice à la tâche qui grandit, ce clergé devra être plus solide, mieux équipé, plus au courant, et plus saint aussi, si possible. Je suis reconnaissant envers les autorités religieuses et diocésaines pour leur courage et leur largeur de vue.Je bénéficie, comme un certain nombre de confrères avant moi, d'une politique de recyclage du clergé fort nécessaire.

La terre en labour d'été ne produit pas, c'est entendu. Je ferai exception à la règle, et continuerai, si je le puis, à partager avec vous ce qui me trotte dans la tête quand je pense tout seul...

Jacques Johnson, o.m.i.

■ CERFS-VOLANTS ■

(suite de la page 6)

ancêtres de la tribu des Maoris admirent les cerfs-volants flottant dans les airs. Le cerf-volant, dans cette région est considéré comme possédant un esprit.

Benjamin Franklin utilisa un cerf-volant pour montrer que l'éclair n'était pas une "Damnation", mais une décharge d'électricité.

Plus près de nous, en 1903, un nommé Orville et un de ses amis de l'Ohio commencèrent à faire des recherches sur un cerf-volant de forme cubique. Ils inventèrent alors une sorte de planeur qui allait contribuer au développement de la science de la navigation aérienne.

Il ne faut donc pas méconnaître le cerf-volant, il a une valeur historique et sociologique. Les cerfs-volants japonais de l'exposition montraient des cerfs-volants pour adultes, de ceux que l'on fait voler pour le jour de l'an, pour honorer un Dieu, pour le jour de naissance d'un enfant.

Les cerfs-volants pour enfants montraient même des personnages de dessins animés, produits de la télévision moderne. Il y avait même des cerfs-volants dont l'utilité était de protéger contre la tristesse et la peur. Ils étaient le résultat de vieilles légendes concernant enfer et paradis. L'ensemble de cette exposition de cerfs-volants japonais faits à la main donnait une illusion de couleurs diverses, de fragilité et de formes inattendues. ▽

CAISSE FRANCALTA

(suite de la page 3)

Le Conseil Albertain de la Coopération

Les membres du Comité d'Action du Conseil Albertain de la Coopération ont récemment décidé de faire un travail d'animation au niveau de la direction des différents organismes membres du Conseil. Le Comité d'Action espère que les responsables de chacun de ces organismes en arriveront à adopter une option de travail précise. Il s'agit donc, pour le moment, de regrouper les énergies autour d'un point commun et de sensibiliser tous les membres des coopératives et la population en général à cette option.

Au simple niveau des politiques d'investissements par exemple, si toutes les coopératives travaillaient ensemble, elles pourraient pousser plus loin leur travail d'analyse, trouver les raisons pour lesquelles certaines caisses et "crédit unions" ont des taux de croissance fortement plus accélérés que d'autres, et appliquer les remèdes nécessaires. ▽

NECROLOGIE

Le 23 septembre, M. Georges Larocque, du Château Sturgeon Legal, est décédé à l'hôpital général de St-Albert après quelques semaines de maladie.

Il était âgé de 88 ans, 10 mois. Il laisse sa femme Eva (anciennement Mme Henri Desnoyers de Morinville), un fils Marcel et famille de St-Albert, trois fils et deux filles dans la prov. de Québec.

Une messe funéraire fût concélébrée par les Rév. Pères M. Lafrance o.m.i. et Jacques Hamel de Morinville à St-Albert le samedi 24 septembre. Les porteurs étant six membres de la famille Desnoyers.

L'inhumation a eu lieu à Knowlton, P.Q. M. et Mme Marcel Larocque accompagnèrent la dépouille mortelle pour l'est. ■

« Célébration » ~

CENTENAIRE de la PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES

■ **ENDROIT:** Lamoureux (Salle Paroissiale)

■ **DÉBUT:** 13h30
récitation du rosaire
bénédiction

■ **ACCUEIL:** 14h00 à 16h00
Thé et lunch seront servis.

■ **CÉLÉBRATION DE LA MESSE:** 16h30

par Mgr l'archevêque J. N. MacNeil



Hansel et Gretel

Vous venez juste d'arriver dans la ville ou bien vous cherchez votre première maison. Vous avez téléphoné au sujet de propriétés qui vous intéressent et on vous a énuméré toutes les qualités alléchantes de ces maisons ou autres. Pourquoi avez-vous maintenant l'impression d'avoir "laissé une trainée de miettes" pour vous aider à sortir de cette forêt enchantée.

A Sicoli, nos vendeurs sont disposés à prendre le temps de vous aider dans vos recherches. Nous vous montrerons une variété de maisons pour que vous puissiez mieux décider dans quelle direction aller. Après tout, sur le marché d'aujourd'hui, nous avons tous besoin d'apprendre comment les maisons sont évaluées d'après nos goûts et ajustées à notre bourse.



REALTY CO. LTD.

Nous vendons de vrais foyers . . . non pas des châteaux en Espagne.

Sicoli Offices

Central Office 8203 - 118 Ave Phone: 474-0439	West End 24 Centennial Mall Phone. 489-2532	Northeast 7628 - 144 Ave Phone 478-4681
Northwest 11328 - 132 Ave Phone 452-6910	Jasper Place 15205 Stony Plain Rd Phone: 483-4290	Southeast 7205 - 101 Ave Phone 466-3171

Ici Radio-Canada

Volume 11
numéro 41

Semaine du 8
au 14 octobre 1977

Programme
de la télévision

«Le Jeune Homme et le lion»
de Jean Anouilh
(article page 5)

Un entretien avec Donald Dodier

Une rencontre avec Gustave Thibon

Aux Beaux Dimanches : «Mosaïque»

Deux émissions qui nous apprennent
à rester jeunes:
«le Temps de vivre» et «les Ateliers»

Les Beaux Dimanches

Le Jeune Homme et le lion
les 9 et 16, 20 h 30

Une pièce «étincelante» de Jean Anouilh

Tranquilles cependant, Charlemagne et ses preux
Descendaient la montagne et se parlaient entre eux.

De quel lion s'agit-il? De Charlemagne, roi des Francs, empereur d'Occident. Et qui est le jeune homme? C'est son «neveu» Roland, héros légendaire de Roncevaux. Nous voilà donc fixés sur le sujet de l'histoire écrite par Jean Anouilh et réalisée par Jean Delannoy, histoire qui sera présentée en deux époques, la première le dimanche 9 octobre et la seconde le dimanche 16 octobre, à la télévision française de Radio-Canada, dans le cadre des **Beaux Dimanches**, de 20 h 30 à 22 heures.

Ces scènes inspirées par *la Chanson de Roland* ont été tournées dans les plaines de la Puszta, en Hongrie. Nous verrons Georges Wilson dans le rôle de Charlemagne et Mathieu Carrière dans celui de Roland. Robert Party fera Ganelon, Magali Millou interprétera Hildegarde, le personnage de Berthe sera joué par Louise Conte et celui d'Aude par Doris Kunstmann. La distribution comprend seize autres rôles, dont ceux de Désirée, de Turpin, de Pépin, d'Olivier et de la Mère abesse.

La légende de Charlemagne, renforcée, embellie au XIXe siècle par la publication d'un très beau poème d'Alfred de Vigny, qui célébra «l'ombre du grand Roland» dans des vers dont la musique chante encore à notre oreille comme

«...l'adieu du chasseur que l'écho [faible accueille
«Et que le vent du nord porte de [feuille en feuille»

cette légende, donc, ne ressemble que de très loin à l'histoire. Or Jean Anouilh s'est aussi fortement inspiré de l'histoire dans son scénario, qui ressuscite des temps encore plus troublés que le nôtre, s'il se peut. Massacres d'innocents, rapts, viols, prises d'otages, mépris du droit des gens, terrorisme, guerres, violence sous toutes ses formes, voilà le spectacle qu'offrait au monde l'Europe des VIIIe et IXe siècles.

La première partie de cette dramatique, le dimanche 9 octobre dès 20 h 30, nous fera remonter de 1200 ans dans l'histoire et nous montrera le roi des Francs au moment où, allant user de représailles contre les Saxons, il dirige une expédition pour répondre à leurs raids. Non loin d'une église brûlée par l'ennemi et dont les religieux ont été égorgés, Charlemagne est surpris par les Saxons, qui tombent sur ses troupes comme la grêle sur les blés. Le roi, enfermé dans l'église en ruine, échappe à la mort grâce au courage de Roland, qui parvient jusqu'à lui et le délivre. Après cette sanglante journée, Charlemagne victorieux, quoique non moins barbare que ses adversaires, en fait exécuter un grand nombre; il ordonne la destruction de leurs idoles et contraint des milliers de païens à recevoir le baptême.

La critique a salué jusqu'à présent avec les plus grands éloges cette réalisation de Jean Delannoy. On a loué les dialogues «étincelants» de Jean Anouilh, ainsi que l'«éblouissante» composition de Georges Wilson.

Dans la seconde époque, qui sera télévisée le dimanche 16 octobre dès 20 h 30, on met l'accent sur les aventures légendaires de Roland et ses rapports avec Charlemagne. Leur amitié est plutôt ombrageuse, car le roi a fait tuer, bien des années auparavant, le père du jeune homme, nommé gouverneur de Saxe pour succéder à Ganelon. Charlemagne épousera en troisième noces une princesse de quinze ans, Hildegarde, après avoir répudié sa femme Désirée. Tandis que Roland cherche à gouverner la Saxe par la clémence, son oncle le roi sera l'hôte du pape, qui verra dans ce monarque de bronze le défenseur de la chrétienté.

On sait d'autre part que Charlemagne, sorte de prophète de l'Europe unie, fut le premier homme d'Etat à répandre l'instruction publique primaire sur ce continent. L'Occident lui doit beaucoup à cet égard.

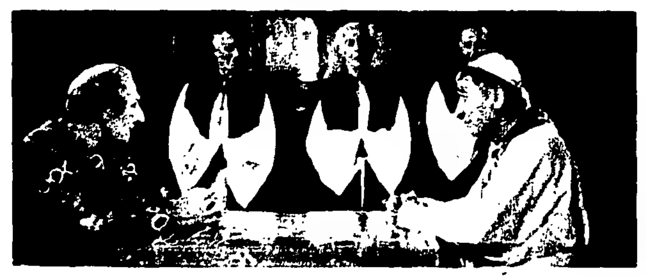
L'histoire sera-t-elle donc toujours un tissu de paradoxes? L'un d'eux et non le moindre aura consisté à favoriser l'ascension d'un roi barbare civilisant le monde, obligeant les enfants à apprendre la lecture, l'écriture et le calcul, christianisant à sa façon des provinces entières en forçant leurs populations, par le glaive, à embrasser la croix.

C'est sans doute avec le plus grand plaisir que les téléspectateurs regarderont *le Jeune Homme et le lion*, aux **Beaux Dimanches** du 9 et du 16 octobre à 20 h 30, à la télévision de Radio-Canada. Cette «histoire écoutée aux portes de la légende», qui, comme bien d'autres, a nourri la littérature pendant très longtemps, puis le théâtre et le cinéma, donnera au public une idée assez juste de l'aventure humaine et de ses motifs, dont le principal est peut-être encore, en dernière analyse: *quia nominor leo.*

Jean Tétreau









la forme de lettres fictives qu'il écrit à des femmes célèbres. Rech. et entrevue: Minou Petrowski. — M. Georges Schwartz, gagnant du prix de joaillerie du Trust International du diamant, s'entretient avec Louise Arcand. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Jean-Guy Benjamin.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe du Centre de jour de St-Gebrges de Beauce, dont Mme Bolduc donne une démonstration de mignardise (méthode ancienne de tricot au crochet); M. Dallaire et Mme Mary Gagné parlent de la vie des abeilles. Les musiciens du groupe s'exécutent dont Mme Yvonne Grenier à l'harmonica et M. Lucien Quirion, chanteur et gigueur. — Chronique-information: l'automobile et les personnes âgés. — L'activité de la semaine: préparation des maisons pour l'hiver. Animateur: Pierre Paquette.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Textes: Pierre Guénette. Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc, Hélène Loiselle, Gérard Poirier et Marielle Bernard. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin.

17h00 CE SOIR

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 BASEBALL:
Serie Mondiale
Deuxieme rencontre, Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Claude Raymond. Réal.: André Latour.
En cas de pluie:

20h00 CINÉ-SOLEIL
A communiquer.

20h30 LES BELLES HISTOIRES
«L'Incorrigible Bidou». Avec Jean-Pierre Masson, Yvon Leroux, Louis-Philippe Hébert, Serge Turgeon, Edgar Fruitier, Louise Roux Desjardins Beaudry et Elisabeth Lesieur Brouillet. Une émission de Bruno Paradis réalisée par Yvon Trudel.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières. «Automobiles». Le Grand Prix de Trois-Rivières, avec Yvon Simard. Course de boites à savon, avec Eloi Guillemette et Roland Larivière. Statistiques sur les accidents d'automobiles au Québec, avec Benoit Daigle, de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Invités: Paul Collette, de la fondation Craven, collectionneur de voitures anciennes, et Jacques Auger, acquéreur d'une ancienne voiture qu'il a rénovée. Animatrice: Louise Hamel. Réal.: Pauline Voisard.

24h00 CINEMA
Un homme qui dort. Etude psychologique réalisée par Bernard Queysanne, avec Jacques Spiesser. Voix de Ludmilla Mikaël (Fr.-tunisien 73).

JEUDI
13 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Le Veston troué».

9h30 LES ORALIENS
«Au-dessus du Québec».

9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC

10h00 YOU HOU
«La Terre».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas.

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins», avec M. André Bluteau (4e de 13). La vinification du champagne; le sol de la Champagne, sa qualité ainsi que la méthode de production du champagne. — «La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier. Le nom des coupes du quartier avant et du quartier arrière du boeuf.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: une douillette instantanée, avec Yolande Cardinal. — Cuisine mini-budget: le gâteau roulé, avec Claudette Taillefer.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Les Reptiles... ces méconnus». Documentaire réalisé par Normand Lightfoot. Narrateur: Bertrand Gagnon. Observation des comportements des reptiles et de leurs proies.

12h00 FIFI BRINDACIER
Aventures d'une petite fille espiègle, avec Inger Nilsson. «Fifi joue au dragon».

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Yvan Landry. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Mme Pauline-V. Bélanger, écrivain à 86 ans, nous relate l'histoire de son roman «Longueuil me sourit» et ce qui l'a amené à écrire. — «La Ballerine des Pays-d'en-haut». Mme Danielle-France Gauthier enseigne aujourd'hui le ballet à des jeunes des Laurentides. Rech.: Francine Adam Villeneuve. Entrevue: Françoise Faucher. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.

14h30 CINÉMA ●
Véronique. Opérette de Messager réalisée par Robert Varnay, avec Jean Desailly, Gisèle Pascal et Pierre Bertin. Un père de famille, coureur et dépensier, veut faire accroire à son fils qu'il est ruiné et que seul un mariage avantageux peut le sortir de la dèche (Fr. 49).

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Avec Lise LaSalle et Gisèle Mauricet. «La Sardinia saucissolla».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: les petits spectacles avec Francine Grimaldi et le tourisme avec Normand Cazelais. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 VISAGES:
Magazaine Local

19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Michel Forget, Jean-Pierre Chartrand, Christiane Pasquier et Anouk Simard. Durant l'absence du patron, Mario et Louis donnent rendez-vous à une personnalité du monde artistique pour un nouveau contrat. Lequel des deux saura être le plus éloquent? Réal.: Maurice Falardeau.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Les Invitations dangereuses. Drame policier réalisé par Herbert Ross, avec Richard Benjamin, James Mason, James Coburn, Joan Hackett et Dyan Cannon. Un an après une party qui s'est terminée par la mort tragique de sa femme, un millionnaire invite sur son yacht les mêmes personnes conviées à la réception fatidique (USA 73).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA
La Loi. Drame de moeurs réalisé par Jules Dassin, avec Gina Lollobrigida, Pierre Brasseur, Yves Montand et Marcello Mastroianni. Dans un petit port du sud de l'Italie, le jeu de la Loi permet au gagnant de faire subir au perdant toutes les humiliations (68).

VENDREDI
14 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Un costume».

9h30 LES ORALIENS
«La Poupée».

9h45 MON AMI GUIGNOL
«Les Artistes-peintres». Guignol et Oscar font le portrait de Clémentine. Le tableau de Guignol est très joli, celui d'Oscar est plutôt maladroit. M. Périclès, célèbre marchand de tableaux, arrive. Oscar, honteux, change de place les deux portraits.

10h00 TAM-TAM
Emission qui aide les enfants à prendre connaissance des mécanismes logiques de leur pensée. «Correspondance terme à terme» (4e de 5).

10h15 VIRGINIE
«Lapin agile».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie». Arythmies électrodynamie, avec le Dr Gagné de l'Institut de Cardiologie de Montréal. — «Médecine générale». L'ablation de la vésicule biliaire, avec le Dr Charles Grégoire de l'hôpital Cloutier au Cap-de-la-Madeleine.

11h00 FAIRE ET DÉFAIRE
Les relations de l'homme avec le monde qu'il s'est créé. «Arrêtez le massacre». L'harmonie de l'univers ne peut tolérer la disparition d'espèces animales par l'exploitation aveugle de la nature. Prod.: ONU.

11h30 LE ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc, Michael Duhig, Heather Graham et Ricky O'Neil. Réal.: Don Haldane. «Le Royaume des animaux». Un léopard, dont Franz s'est fait un ami, effectue de grands ravages parmi le bétail. Franz décide de lui réapprendre à chasser et le rend à son habitat naturel.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Daniel Hétu. Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Chronique Evasion: «Le Tibet». M. Gérald Lareault, spécialiste en civilisations orientales, nous fait connaître ce pays mystérieux et inaccessible. Rech. et entrevue: Aline Caron. — Quatre adolescents sont interrogés sur le livre de Khalil Gibran «Le Prophète». Entrevues: Françoise Faucher. — Des invités viennent faire penser aux jeunes que c'est dès maintenant qu'il faut commencer les démarches pour les emplois d'été. Rech. et entrevues: Nicole Champagne. — Chronique sur les femmes qui réparent elles-mêmes les appareils électriques et la plomberie. Invitée: Agathe Vallée. Rech. et entrevue: Judith Paré. — Sylvie Prévost, membre d'un club de canotage, vient nous remémorer que c'est à l'automne qu'il faut s'inscrire aux clubs de canotages si l'on veut faire des excursions périlleuses à l'été. ~~Rech. et entrevue: Solange Gil~~bert. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Lucille Paradis.

14h30 LES ATELIERS
De Québec. Animateur: Jacques Houde. Réal.: Andrée Thériault.

15h30 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis rénovés».

15h45 MINUTE MOUMOUTE!
«Le Grand Ménage». «L'Echange». «Dame chenille».

16h00 BOBINO

16h30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE
«Le Vendeur de talisman».

17h00 CE SOIR

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 BASEBALL:
SERIE MONDIALE
Troisième rencontre. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Claude Raymond. Réal.: André Latour.
En cas de pluie:

CINÉ-SOLEIL
A communiquer.

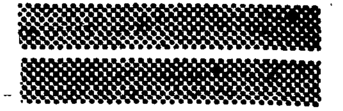
20h30 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles avec Reine Malo et le loisir, sport et plein air avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Fernande Chouinard.

21h30 MARCUS WELBY, M.D.
«La Nature humaine». Pacifiste, Allan Petersen a refusé d'aller combattre au Viêt-nam. Il revient aux E.U. après avoir servi pendant plusieurs années dans des camps de réfugiés en Asie. Il retrouve son meilleur ami Harry Palmer gravement malade. Le Dr Welby constate soudain que le plus malade des deux jeunes hommes n'est pas celui qu'on pense.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 CINEMA
Frénésie. Drame réalisé par Alfred Hitchcock, avec Jon Finch, Alec McCowen et Barry Foster. Une série de meurtres se produit à Londres et les victimes sont des femmes étranglées à l'aide d'une cravate. Un ancien pilote de la R.A.F. attitre les soupçons de la police lorsque son ex-femme et sa maîtresse sont successivement tuées par le maniaque qui se trouve être un de ses amis (USA 73).



Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Le Canard».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. Entretien sur la relation entre la valeur calorique des aliments et nos besoins quotidiens en calories. «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Le jeu des couleurs dans une pièce de repos. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
«Ecologie»: les champignons, avec Michel Chevrier. — «Bricolage»: les tréteaux, base de table, avec Luc Courchesne.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Vêtir ceux qui sont nus». Un Anglais accueille son neveu originaire d'Ecosse. Le costume typique du visiteur et sa passion pour les jolies filles leur attirent des aventures cocasses.

12h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Mme Jeannine Guindon, psychologue et directrice générale de l'Institut de formation et de rééducation de Montréal et M. Lucien-Pierre Roquain, directeur du centre de rééducation «Le Prat» en France s'entretiennent avec Minou Petrowski sur le livre de Mme Guindon «Etapes de rééducation des enfants délinquants et des autres» qui a amené M. Roquain à construire le projet pédagogique «Le Prat» en France. Rech. et entrevues: Minou Petrowski. — Le livre du mois, avec Lise Gauvin. «Voyage de Jacques Cartier» et «Le Rire pré-colombien». — Fenêtre sur la mode. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Yvette Pard.

14h30 CINÉMA
Le Baiser papillon. Comédie réalisée par Hy Averback, avec Peter Sellers, Leigh Taylor-Young et Joyce Van Pattern. Un jeune avocat a un frère qui vit au milieu des hippies avec sa petite amie. A l'occasion du décès d'un ami, le jeune avocat va annoncer la nouvelle à son frère qu'il ramène avec la jeune fille (USA 68).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
Aventures d'espionnage. En vedette: Yves Létourneau. «Le gobe-mouche bipède».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels et les disques, avec Benoît L'Herbler. Réal.: Royal Marcoux. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 DANIEL BOONE
«La Valise diplomatique». Daniel, sa femme et le jeune Israël sont mêlés malgré eux au vol d'une valise diplomatique qui en réalité ne contenait que de la ferraille, mais devait servir d'appât à un malfaiteur.

20h00 A CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Béatrice Picard, Yves Létourneau, Rolland D'Amour, Louise Lambert, Paul Guèvremont, Ovila Légaré, Jacqueline Magdeleine et Roger Garcia. Luce est bouleversée. L'oncle Procule, enfermé dans sa chambre, parle tout seul. Ses deux nièces lui préparent une petite fête pour son anniversaire. Réal.: Louis Bédard.

20h30 LE PONT
Téléroman de Michel Greco. Avec Anne Létourneau, Pierre Beaudry, Pierre Claveau, Marthe Thiéry et Colette Courtois. «Un couple». Isabelle voudrait communiquer amicalement avec Jacques, mais celui-ci devient agressif lorsqu'elle l'interroge sur sa vie privée. Réal.: Jean-Yves Laforce.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Columbo: Match dangereux. Policier réalisé par Edward M. Browns, avec Peter Falk et Laurence Harvey. Un championnat mondial d'échecs doit mettre aux prises M. Clayton et M. Dubeck. Un malheureux événement élimine M. Dubeck. Le lieutenant Columbo qui mène l'enquête entreprend une véritable partie d'échecs avec M. Clayton dont la mémoire et sa prothèse auditive feront défaut en cours d'enquête (USA).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières et Christine Buchegger. Réal.: Jean-Pierre Decourt. «L'Arrestation d'Arsène Lupin». Arsène Lupin se fait volontairement arrêter, commet un vol tout en étant en prison et en définitive s'évade pour aller prendre des vacances.

24h00 CINEMA
L'Acrobate. Comédie réalisée par Jean-Daniel Pollet, avec Claude Melki, Lawrence Bru et Guy Marchand. Un garçon solitaire et timide se trouve soudain des dispositions pour le tango (Fr. 75).

MARDI
11 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Les Pépins de Centour».

9h30 LES ORALIENS
«L'Album».

9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés. Les aventures fascinantes de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.

10h00 YOU HOU
Invitation aux tout-petits à découvrir leur corps par différentes formes de jeux. Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz, Marie-France Hébert, Dominique de Pasquale, Renald Prégent et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. «La Bouche».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Raton joli».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie», avec Gérard Gauthier (4e de 13). Procédé de coulage qui permet au fabricant de reproduire des bijoux en or ou en platine d'une façon plus rapide et moins coûteuse. — «L'Art floral», avec Gilles Domaine. L'achat et les soins à donner à nos fleurs naturelles.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE



«Tricot»: un poncho, laine mohair, avec Lise Poiré-Godin. — «Bricolage»: fond de chaise en éclisses de frêne, avec Marie-Josée Lanoix.

11h30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Chronique médicale réalisée par Chester Krumholz, avec Sam Groom, Jack Albertson et Len Birman. «Hérédité». Le père d'une jeune diabétique veut que le Dr Simon Locke remplace le Dr Sellers comme médecin de sa fille. Les arguments qu'il emploi ne convainquent guère le jeune praticien.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Destination Afrique».

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Léo Bernier. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Mme Louise Beaudoin, chef de cabinet aux affaires intergouvernementales du gouvernement québécois, nous parle de sa carrière politique et de ses fonctions en tant que chef de cabinet. — Un organisme, crée par des femmes de Baie St-Paul grâce à une subvention à l'occasion de l'année internationale de la femme, a réussi à survivre et compte aujourd'hui de nombreuses réalisations, tels un comptoir d'échange de vêtements, une clinique de périnatalité et une garderie. Mme Madeleine Otis, coordonnatrice de cet organisme, nous relate leurs expériences, difficultés et réalisations. Rech.: Louise Maranda-Samson. Animatrice: Renée Hudon. Réal.: Réjean Chayer.

14h30 CINÉMA ●
La Fin d'un été. Chronique réalisée par Valcav Hudecek, avec Blanka Bohdanova, Rudof Jelinek et Josef Kemr. Nostalgie causée par les départs et les séparations a la fin d'un été dans un petit village tchèque. Le vieil homme attristé mais heureux que sa fille et ses enfants soient venus passer les vacances avec lui (Tchèque 67).

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE
«Ciné raminat».

17h00 CE SOIR

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 BASEBALL: SERIE MONDIALE
Première rencontre. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Claude Raymond. Réal.: André Latour.
En cas de pluie:
CINE-SOLEIL
A communiquer.

20h30 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres avec Mouffe et le cinéma avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.

21h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Les Aventures de Pot au Feu» (dernière de 2).

22h30 TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h05 RENCONTRES
Invité: Gustave Thibon, philosophe (dernière de 2). Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
François Hertel se raconte (dernière de 4). Réal.: Jean Faucher.

24h00 CINEMA
Un caïd. Film de guerre réalisé par Bryan Forbes, avec George Segal, Tom Courtenay et Charles Fox. La vie de prisonniers américains et anglais dans un camp de concentration japonais (USA 65).

MERCREDI
12 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Hétu Hévous».

9h30 LES ORALIENS
«Francolinet».

9h45 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
«La Lettre R».

10h15 VIRGINIE
«Le Bateau».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». Monsieur Jean-Guy Doucet, psychologue, parle de l'essai de drogues légères chez les adolescents. — «Photographie». Monsieur Yvon Richard explique la manipulation de l'objectif des appareils 35mm.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: la marmelade à la citrouille, avec Louise Godin. — Bricolage: un déguisement pour enfant, avec Carole Léger.

11h30 LES GRAND-MERES
«Port Daniel-Gaspé». Film réalisé par René Avon. Souvenirs de vieux Gaspésiens: mode de vie de leur époque. La vie d'abord, les difficultés, réflexion sur la vieillesse, la vie, la mort, le destin...

12h00 MINI-FÉE
Dessins animés. «La Fiancée du professeur».

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Normand Mathon.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Le Dr Alfred Tomatis, oto-rhino-laryngologiste, nous parle de ses trente ans de recherche au niveau de la naissance du langage et de son évolution à travers l'enfant et l'adulte. Rech. et entrevue: Arlette Couture. — M. Michel Jobert, ancien ministre des Affaires extérieures sous le gouvernement Pompidou, nous parle de son livre «Lettres aux femmes politiques» qui prend

Second regard
dimanche 9, 11 h 00

Le Temps de vivre
le 12, 14 h 30
Les Ateliers
le vendredi à 14 h 30

Tikal, témoin de la divinité et la Commune «Renaissance»

Le dimanche 9 octobre à la télévision de Radio-Canada, l'émission **Second regard**, de 11 heures à midi, comprendra deux reportages très différents l'un de l'autre, mais l'un et l'autre d'un intérêt certain. Le premier aura pour sujet le site archéologique de Tikal, dans le nord-est du Guatémala; le second nous fera connaître une commune originale, la commune «Renaissance», à Turners Falls, au Massachusetts.

Roger Barbeau, réalisateur du documentaire illustrant la civilisation maya à Tikal, film tourné par Jean-Marie Couture, nous déclarait récemment: «J'ai visité bien des cathédrales, particulièrement en Angleterre, en France et en Italie, et je puis vous assurer que le spectacle de la pyramide et des temples de Tikal est aussi impressionnant que la vue de l'abbaye de Westminster, de Notre-Dame de Paris ou de Saint-Pierre de Rome. Malheureusement, le matériau qui a servi à la construction des monuments maya est friable, et il faut aujourd'hui multiplier les précautions pour les conserver. D'autant plus qu'ils se trouvent pour ainsi dire dans la jungle. On asperge les pierres d'une substance spéciale pour empêcher la végétation de les envahir.»

On sait que tout, dans la civilisation maya, était en relation avec les dieux. C'est en leur honneur qu'on a élevé ces monuments que vous pourrez voir à **Second regard**, le dimanche 9 octobre à 11 heures, à la télévision de Radio-Canada. Les scènes seront commentées en français par M. Folgar, professeur d'archéologie et d'anthropologie à l'Université de Guatémala. Interviews: Guy De Gagné.

L'originalité de la communauté de Turners Falls consiste principalement en ce que ses membres restent dans le milieu urbain, contrairement à ceux d'autres communes, partisans du «retour à la terre». Ils y exploitent d'ailleurs un commerce de pizzas, une épicerie, un magasin de disques, ils font des enregistrements et préparent des émissions pour le compte de vingt-cinq stations radiophoniques américaines.

Les membres de la commune «Renaissance» font le voeu de pauvreté. Ils donnent tout leur argent à la communauté, qui l'administre, règle les factures et s'occupe d'améliorer les conditions de vie du groupe. Le gros des profits est placé dans une entreprise appelée Centre 2001, dans la localité de Gill, au Massachusetts, où la commune songe à construire un village pour y loger tous ses membres. Reconnu par les pouvoirs publics comme un organisme apostolique sans but lucratif, ce groupe, fondé sur la compréhension entre les êtres humains et sur la fraternité, ne paie pas de taxes. Au début, comme il arrive à la plupart des mouvements de contre-culture, les gens de la commune ont rencontré de grosses difficultés: on leur était nettement hostile. Mais les relations de «Renaissance» avec le milieu urbain se sont améliorées depuis que l'organisme donne des concerts pour les jeunes, pour les élèves des collèges d'enseignement supérieur et pour les détenus.

L'émission sera réalisée par Roger Barbeau avec le concours de Jeanne Moquin.

Deux émissions qui nous apprennent à rester jeunes

Vous avez deviné lesquelles? C'est facile, tout le monde en parle. Il s'agit du **Temps de vivre** et des **Ateliers**, animés respectivement par Pierre Paquette et Jacques Houde.

Le Temps de vivre reviendra à votre petit écran le mercredi 12 octobre à 14 h 30, avec un programme dont le but est à la fois de vous informer et de vous divertir. On recevra à l'émission des représentants du Centre de jour de Saint-Georges de Beauce. Mme Bolduc donnera une démonstration de mignardise. Un porte-parole du groupe parlera du service à domicile donné par le Centre 24 heures par jour. M. Dallaire et Mme Mary Gagné nous entretiendront des abeilles. Les musiciens du groupe: Mme Yvonne Grenier (harmonica) et M. Lucien Quirion, chanteur et gigueur.

Le succès du **Temps de vivre** s'explique jusqu'ici par bien des choses. Il s'explique non seulement par le dynamisme, le talent exceptionnel de l'animateur, l'habileté remarquable des trois réalisateurs affectés à la série et l'entrain de tous les membres de l'équipe, mais encore par la participation des téléspectateurs eux-mêmes. Ceux-ci forment des groupes, invités sur le plateau à faire connaître leurs activités au grand public. C'est l'occasion pour tous d'échanger des informations utiles, tout en s'amusant pendant une heure et demie. On chante, on danse; on bavarde avec Pierre Paquette, Daniel Simard, Jean-Rock Roy, Monique Lalande et Lucie Lépine. Bref, on ne s'embête jamais au **Temps de vivre**, le mercredi de 14 h 30 à 16 heures, à la télévision française de Radio-Canada. Réalisation: Gilles Derome, Jean Letarte et André Simard.

On ne s'amuse pas moins **aux Ateliers** du vendredi, à 14 h 30, comme vous avez pu le constater depuis la rentrée.

L'originalité de cette nouvelle série hebdomadaire, destinée surtout, comme la précédente, aux personnes qui ont du loisir, consiste à présenter des artisans qui nous apprennent leurs métiers. Mais tout se passe dans la détente, dans la bonne humeur et aussi avec humour. Jacques Houde nous conduit chez des artisans, dont il est l'élève pour la circonstance, comme chacun de nous.

L'émission du vendredi 21 octobre à 14 h 30 nous parviendra de Québec et sera réalisée par Andrée Thériault. A Montréal, le réalisateur des **Ateliers** est Réal Gagné, et à Ottawa, c'est Patricia Ely.

Emissions d'intérêt public, **le Temps de vivre et les Ateliers** vous font passer agréablement deux après-midi par semaine, à la télévision française de Radio-Canada. Soyez à la page, regardez-les. Et participez à chacune d'elles si vous le pouvez.

Pierre Paquette



Jacques Houde



Des compétitions olympiques de natation

C'est cette semaine que commence **les Séries mondiales de baseball** à la télévision de Radio-Canada. Ces matchès tant attendus seront disputés le mardi 11 octobre à 20 heures, le mercredi 12 octobre à 20 heures et le vendredi 14 octobre également à 20 heures.

Ces trois premières rencontres comme celles qui suivront seront réalisées par André Latour, assisté de Johanne Bouchard. Guy Ferron sera le reporter sportif de ces matches.

A l'émission **les Héros du samedi** télévisée le 8 octobre à 12 heures à la chaîne française de Radio-Canada le reporter sportif Claude Quenneville nous présentera les épreuves de la Course de boîtes à savon de Saint-Hippolyte. Daniel Racine sera le commentateur de cette rencontre réalisée par André Latour.

Ce même samedi 8 octobre à 13 heures la télévision de Radio-Canada présentera dans le cadre de la série **Sporthèque** la première d'une série de trois émissions sur la natation. Ces compétitions olympiques seront décrites par le reporter sportif Jean-Maurice Bailly et Jean-Marie de Koninck en sera le commentateur. Une réalisation de Jacques Bérubé.

Et, à 14 heures, le samedi 8 octobre, la chaîne française de télévision de Radio-Canada présentera un match de soccer disputé au Stade olympique de Montréal entre une équipe de France et une équipe du Canada. Cette rencontre sera télévisée dans le cadre de la série **l'Univers des sports.** Rappelons que le soccer est un sport qui devient de plus en plus populaire au Canada et qu'aux Jeux olympiques de Montréal on a compté 600,000 spectateurs aux 23 matches disputés à cette occasion. Raymond Lebrun sera le reporter sportif de ce match et Georges Seltzer en sera le commentateur. Cette émission sera réalisée par Jacques Viau.

Le dimanche 9 octobre à 13 heures à l'émission **Football américain** la télévision de Radio-Canada présentera le match qui mettra aux prises les Raiders d'Oakland et les Browns de Cleveland. Raymond Lebrun sera le reporter sportif de cette rencontre et Jean Seguin en sera le commentateur. Serge Arsenault sera l'animateur en studio et l'émission sera réalisée par Julien Dion.

Guy Ferron



Claude Quenneville



Jean-Maurice Bailly



Raymond Lebrun



Psychologie, médecine, littérature, danse, etc.

Le lundi 10 octobre à 13 h 35 **Femme d'aujourd'hui** présente aux téléspectatrices de la chaîne française de Radio-Canada une interview de Minou Petrowski avec Mme Jeannine Guindon, psychologue et directrice générale de l'Institut de formation et de rééducation de Montréal, et avec M. Lucien-Pierre Roquain, directeur d'un centre similaire en France appelé *le Prat.* M. Roquain avoue que c'est le livre de Mme Guindon *Etapes de rééducation des enfants délinquants et des autres* qui l'a inspiré dans la construction de son centre pédagogique *Le Prat.* Au même programme avec Lise Gauvin: les livres du mois: *Voyage de Jacques Cartier* aux éditions HMH et *le Rire précolombien* de Rémi Savard aux éditions de l'Hexagone. Pour terminer: un film français intitulé *Fenêtre sur la mode.* Animatrice: Aline Desjardins. Réalisation: Yvette Pard.

Le mardi 11 octobre **Femme d'aujourd'hui** nous parvient de Québec. L'animatrice Renée Hudon présente aux téléspectateurs Mme Louise Beaudoin, chef de cabinet aux Affaires inter-gouvernementales du Québec. A la même émission: l'organisme pro-santé, une réalisation des femmes de Baie Saint-Paul dans le comté de Charlevoix. Mme Madeleine Otis, coordonnatrice du projet parle de réalisations telles que le comptoir d'échanges de vêtements, la clinique de périnatalité et la garderie. C'est une réalisation de Réjean Chayer.

Au programme de **Femme d'aujourd'hui** le mercredi 12 octobre: une interview d'Arlette Couture avec le Dr Alfred Tomatis, oto-rhino-laryngologiste, grand spécialiste des maladies du langage et du comportement tant chez les enfants que chez les adultes. Aussi une interview de Minou Petrowski avec M. Michel Jobert, ex-ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Pompidou. Il parle de son livre *Lettres aux femmes politiques...* des lettres fictives adressées à des femmes comme Jeanne d'Arc, Brigitte Bardot, Simone Weil, etc. Enfin Louise Arcand interviewe M. Georges Schwartz, gagnant du prix de joaillerie du Trust international du diamant. Réalisation: Jean-Guy Benjamin.

Le jeudi 13 octobre **Femme d'aujourd'hui** présente une interview de Françoise Faucher avec une charmante vieille dame de 86 ans: Mme Pauline-V. Bélanger qui vient de publier chez Fides un livre intitulé *Longueuil me sourit.* Mme Bélanger a mis près de 45 ans à écrire son roman à cause de circonstances qu'elle racontera à Françoise Faucher. Au même programme *la Ballerine des pays d'en haut,* une interview de Françoise Faucher avec Daniel-le-France Gauthier, 51 ans, amie et camarade de scène de grands noms comme Koudriatzeff, Markova et Youskevitch, qui vit aujourd'hui dans un petit village des Laurentides où elle enseigne son art à un groupe de jeunes des villages environnants. Mlle Gauthier prépare avec ses élèves un ballet sur le thème de *Jonathan Livingston le goéland* d'après le livre de Richard Bach, livre axé sur le dépassement de soi-même. Recherche: Francine Adam-Villeneuve. Réalisation: Louis-Philippe Beaudoin.

A l'affiche de **Femme d'aujourd'hui** le vendredi 14 octobre: une interview d'Aline Caron avec M. Gérard Lareault qui nous initie au charme de ce pays inaccessible et mystérieux qu'est le Tibet. Françoise Faucher rencontre quatre adolescents de seize ans et leur demande leurs impressions sur le livre du Libanais Khalil Gibran *le Prophète.* Nicole Champagne interviewe des invités qui font penser aux jeunes que c'est à l'automne qu'ils doivent commencer les recherches pour les emplois d'été. Judith Paré parle avec Agathe Vallée du bricolage en plomberie et en électricité pour les femmes. Enfin Solange Gilbert cause avec Sylvie Prévost, membre d'un club de canotage qui suggère à ceux qui désirent faire des excursions l'été prochain de s'inscrire dès cet automne. Anim.: Louise Arcand. Réal.: Lucille Paradis.

SAMEDI
8 octobre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 HEIDI
Dessin animé. L'histoire d'une petite fille qui va habiter dans les montagnes avec son grand-père. Auteur: Johanna Spyri. Réal.: Isao Takahata. «Au pâturage».

9h30 WICKIE
Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «Le Grand Cirque».

10h00 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE
Les aventures de deux jeunes garçons, Sam et Paul. Réal.: Joseph McGeath. Avec Simon West et Mark Dightam. Les malfaiteurs, se rendant compte qu'ils sont surveillés par Sam et Paul, se mettent à leur poursuite discrètement.

10h30 MONSIEUR ROSÉE
«Rosalie».

11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante.

11h30 DÉCLIC
Spectacle de mime décrivant de façon originale le monde qui nous entoure. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Ben Benison. «Les Courbes».

12h00 SOCCER
Soccer: France/Canada.
Du stade olympique de Montréal. Reporter sportif: Raymond Lebrun. Commentateur: Georges Seltzer. Réal.: Jacques Viau.

14h30 A COMMUNIQUER

15h00 LES HEROS DU SAMEDI
«Course de boîtes à savon». De St-Hyppolyte. Reporter sportif: Claude Quenneville. Commentateur: Daniel Racine. Réal.: André Latour.

16h00 SPORTHEQUE
Compétitions olympiques. «Natation» (1re de 3). Reporter sportif: Jean-Maurice Bailly. Commentateur: Jean-Marie De Koninck. Réal.: Jacques Bérubé.

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «L'Agent Sans-secret». «Bugs Bunny». «Le Lutin de la pendule». «Le Capitaine Pugwash». «La Fourmi atomique». «Le Petit Cabri». «Fred Basset» et «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel».

18h00 POURQUOI?
Des adolescents racontent leurs voyages. Animateur: Patrick Sabatier. Réal.: Georges Giaulfret. Prod.: Communauté des Télévisions francophones.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h35 ICI, AILLEURS
Emission d'actualité canadienne permettant à tour de rôle aux stations régionales de témoigner, au profit de l'ensemble de l'auditoire canadien, des préoccupations de son public respectif face aux événements politiques, économiques, sociaux ou culturels. De Winnipeg. Bilan des dix-huit années de pouvoir du Nouveau Parti Démocratique (NPD) au Manitoba. Animateur: Pierre Bourdeuil. Rech.: Jean Hébert et Catherine Kovacs. Réal.: Léo Foucault.

19h00 LA FEMME BIONIQUE
Science-fiction réalisé par Kenneth Johnson, avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. «Témoin du passé». Au retour d'une excursion, l'autobus dans lequel Jaime et ses élèves ont pris place est impliqué dans un accident de la circulation. Le chauffeur, Harry, sauve une fillette de la carcasse enflammée. Sa photo paraissant à la une des journaux, Harry, qui vit sous un nom d'emprunt, craint que la pègre découvre sa véritable identité et tente de l'éliminer. Avec la participation de Lee Majors, Don Gordon et Roger Perry.

20h00 2001: L'ODYSSÉE DE L'ESPACE
Science-fiction réalisé par Stanley Kubrick, avec Keir Dullea, Gary Lockwood et William Sylvester. En l'an 2001, on découvre à la surface de la lune une immense stèle qui émet d'étranges signaux semblant provenir de Jupiter. Une expédition spatiale est donc envoyée vers cette planète. Pendant le voyage le cerveau électronique très perfectionné qui régit le fonctionnement du vaisseau se rebelle contre l'équipage humain formé de deux hommes et cause la mort de l'un d'eux (Br.-USA 68).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 POLITIQUE FEDERALE

23h15 CINEMA
Le Fauve. Drame réalisé par Buzz Kulik, avec Burt Reynolds, Dyan Cannon et Ron Weyland. Un voleur de bijoux est tué au lance-flamme. Un bijoutier qui a été dévalisé par la victime, engage un détective et le charge de récupérer ses biens (USA 73).

DIMANCHE
9 octobre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Animation et marionnettes. Les aventures d'un petit garçon, Oui-Oui, et de différents personnages de Miniville, capitale des jouets. Réal.: Brian Cosgrove et Mark Hall. Adaptation: Ruth Boswell. Musique: Mike McNaught. «Courage Oui-Oui». Oui-Oui est victime d'un accident d'auto. M. Honk semble être responsable de l'accident d'autant plus qu'il usurpe la place de Oui-Oui comme chauffeur de taxi.

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
Les aventures d'une petite souris vivant le long d'une rivière. «Un orage d'automne» (dernière de 2).

9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
«Arrestation des apôtres». Avec les voix de Gilles Pelletier, Jean-Pierre Waserman, Pière Sénécal, Serge Benoit et Jean-Paul Clément. Narrateur: Gilles Dupuis. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Animateur: Claude Lafortune. Réal.: Gérard Chapdelaine.

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse du Coeur-Immaculée de Marie à Montreal. Célébrant: Réal Martel. Animateur: Claude Julien. Réal.: Simon Richer.

11h00 FOOTBALL AMERICAIN
Du Municipal Stadium, les Raiders d'Oakland rencontrent les Browns de Cleveland. Reporter sportif: Raymond Lebrun. Commentateur: Jean Séguin. Animateur en studio: Serge Arsenault. Réal.: Julien Dion.

13h30 A COMMUNIQUER

14h00 D'HIER A DEMAIN
«Le Monde tribal: le royaume de bronze». Documentaire réalisé par David Collison. Les derniers descendants autochtones des Obas tentent de renouer avec la tradition pour fabriquer de nouveaux bronzes que leurs ancêtres perdirent aux mains des militaires lors d'une expédition punitive anglaise en 1897.

15h00 SECOND REGARD
«Tikal, témoin de la divinité». Documentaire illustrant la civilisation maya à Tikal, dans le nord-est du Guatémala. Commentaires: M. Folgar, professeur d'archéologie et d'anthropologie à l'Université de Guatémala. Entrevue: Guy De Gagne. — La Commune «Renaissance». Reportage sur un groupe de gens de tout âge qui ont mis leur talent en commun et fondé une communauté basée sur la compréhension humaine et la fraternité à Turners Falls au Massachusetts. Narration: Yves Blouin. Réal.: Roger Barbeau.

16h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la culture des fraises et framboises au Québec. Commentatrice: Lucie Desjardins. Réal.: Claire Villemaire. — Chronique horticole: le jardin potager, avec Denise Ouellet. — Commentaires sur l'actualité agricole. — La Pêche à l'anguille à Lauzon, avec Lucie Desjardins. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

17h00 INITIATION A LA MUSIQUE

17h30 CINÉ-MAGAZINE
Magazine animé par André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Ronald Plamondon et Jean-Pol Passet. Réal.: Armand Fortin.

18h00 LES ECRIVAINS FRANÇAIS
«La Bretagne de Chateaubriand». La nostalgie et la tristesse de Chateaubriand, le rude climat de la Bretagne et la solitude du donjon de Combourg ont donné lieu aux pages désormais immortelles des «Memoires d'outre-tombe» et de «René». Scénario et présentation: René Michelems. Réal.: Charles Godefroid. Prod.: RTB.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h35 TELESCOPIE
Pierre Olivier interroge un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine. Real.: Claude-H. Roy.

19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Louise Dufresne, Janine Sutto, Francine Vézina, Sébastien Richard et Martin Cailloux. Francine doit faire face à ses problèmes d'obésité: elle veut quitter le centre. Réal.: Jean Picard.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Soirée canadienne du Québec à l'Olympia. Spectacle donné par les gagnants du concours du Festival des Cantons, qui se tient chaque année à Sherbrooke, dans les Cantons de l'Est à l'Olympia de Paris. Mise en ondes: Lorraine Lavigne.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Jeune Homme et le lion. Pièce de Jean Anouilh, avec Georges Wilson, Mathieu Carrière, Robert Party, Magali Millou, Louise Conte et Doris Kunstmann (1re de 2). Au debut du IXe siècle, le roi des Francs au moment où, allant user de représailles contre les Saxons, dirige une expédition pour répondre à leurs raids. Charlemagne est surpris par les Saxons, qui tombent sur ses troupes. Le roi échappe à la mort grâce au courage de Roland. Victorieux, il ordonne la destruction des idoles. Réal.: J. Delannoy.

22h00 LES BEAUX DIMANCHES
Mosaïque. Concert avec l'Orchestre de chambre McGill sous la direction d'Alexander Brott. «Parto, Parto», extrait de «la Clemenza di Tito» de Mozart, avec Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano, et le clarinettiste Michael Dumouchel. «Symphonie no 88 en sol majeur» de Haydn. «Divinité du Styx», extrait d'Alceste de Gluck, avec Gabrielle Lavigne. Le «Concerto no 2 en ré mineur» pour violon et orchestre de Wieniawski, avec Steven Staryk, violoniste. Réal.: Jacqueline Léveillée.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE

23h15 CINE-CLUB
Abattoir 5. Science-fiction réalisé par George Roy Hill, avec Michael Sacks et Valérie Perrine, d'après le roman de Kurt Vonnegut Jr. Un homme traumatisé par la guerre, le bombardement de Dresde et un accident d'avion, flotte entre son passé, sa position sociale et les espaces intersidéraux (USA 71).

LUNDI
10 octobre

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «M Troubadour». Au moyen âge, M de Beausoleil fait des préparatifs dans son château pour partir en campagne. Il doit laisser seule au château sa fille Clémentine sous la surveillance de son cousin Oscar. Clémentine accueille le troubadour Guignol.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «C'est l'eau qui mouille».

10h15 VIRGINIE
Récits, contes, histoires imaginaires illustrés par des dessins animés. Avec André Cailloux,

Un choix national

Préface

Il y a maintenant près de 400 ans que le français et l'anglais se sont implantés en territoire canadien. Colonie à l'origine, le Canada est ajourd'hui une nation souveraine. Tout au long de ce cheminement, les aspirations et les apports des deux communautés linguistiques ont profondément marqué sa personnalité collective et celle de ses habitants.

Bien avant la Confédération de 1867, Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise se sont trouvés aux prises avec le problème de leur identité propre et de leur conception respective de la vie. Mais la Confédération a été l'oeuvre d'hommes qui avaient appris à respecter ces différences; ils y voyaient même une richesse. Aussi désiraient-ils que la tolérance, la compréhension mutuelle et la justice fussent les assises de la nouvelle nation.

La constitution du Canada— l'Acte de l'Amérique du Nord britannique— accorde aux langues française et anglaise un statut égal au Parlement et dans les organismes judiciaires fédéraux et québécois. Au fil des ans, le Parlement a agréé diverses mesures consacrant le français et l'anglais langues du Canada. Plus près de nous, en 1969, le Parlement du Canada a adopté la Loi sur les langues officielles. Le français et l'anglais y sont consacrés langues officielles du Parlement et de l'administration fédérale, et confirmés dans leur égalité. Une résolution du Parlement, adoptée en juin 1973, est venue préciser les modalités d'application de la politique des langues officielles au sein de la fonction publique du Canada.

La politique des langues officielles reflète les réalités profondes de l'aventure canadienne. Le présent document a pour objet d'exposer les raisons historiques de cette politique et de faire le point sur son application, afin que nous puissions mieux en saisir toute l'importance pour le pays.

En publiant cet exposé à ce moment-ci, le gouvernement tient à préciser que la politique des langues officielles n'est pas et n'a jamais été considérée comme la panacée nationale. Les problèmes qui sollicitent chaque jour notre attention sont nombreux et pressants. Au Canada, des gens sont sans travail, d'autres vivent dans la pauvreté, des personnes âgées sont abandonnées, des jeunes sont désemparés. L'économie, qui pourrait leur venir en aide, subit elle-même les contrecoups de crises internes et externes. Le monde est au seuil de graves difficultés que même les esprits les plus clairvoyants parviennent mal à définir. Toutes ces crises nous assaillent en même temps; c'est pourquoi il faut redoubler de calme, de sagesse et de compréhension. Nous ne pourrons trouver de solutions réalistes que si nous sommes sûrs de nous-mêmes et du pays qui nous entoure.

Mais voilà que la question linguistique ressurgit sans cesse, comme en témoigne l'actualité récente au Québec. Croire qu'elle disparaîtra comme par enchantement si l'on réussit à résoudre les autres problèmes, c'est oublier certains événements cruciaux de l'histoire récente et ancienne du Canada. Toute l'histoire de l'humanité, d'ailleurs, nous enseigne que de ne pas respecter les valeurs culturelles et les sentiments profonds d'un peuple a des conséquences aussi tragiques que de ne pas satisfaire ses besoins économiques et matériels.

Nous ne sous-estimons pas pour autant la gravité des autres problèmes auxquels le pays fait face. Le sentiment d'aliénation qu'éprouvent les populations de l'Ouest du Canada, nos besoins urgents en ressources énergétiques, nos difficultés d'ordre économique, notamment celles qui découlent des disparités entre les régions, du chômage, de la cherté de la vie, toutes ces questions et bien d'autres nous pressent d'intervenir avec vigueur et détermination.

Les questions constitutionnelles sont tout aussi importantes et non sans corrélation avec nos autres problèmes.

Les Canadiens sont inquiets de leurs rapports entre eux, parce qu'ils éprouvent de la difficulté à définir nettement leur appartenance à la fois à ce pays qui est leur et à leur propre communauté linguistique et culturelle. Les minorités francophones à travers le Canada et la minorité de langue anglaise du Québec souhaitent préserver leur identité sans renoncer pour autant à prendre une part active à la vie sociale, économique et politique de leur province et du pays. Les autochtones, de culture indienne ou inuit, ont les mêmes aspirations. De même, les Canadiens d'origine autre que britannique ou française, qu'ils aient adopté l'une ou l'autre des deux langues officielles, souhaitent préserver leur culture tout en s'intégrant à la société canadienne.

On dit souvent que l'importance accordée à la langue simplifie outre mesure un problème complexe. Mais parler de langue, n'est-ce pas parler aussi de la vie même des gens, de leur culture, de leurs institutions? La question fondamentale est donc de savoir si les Canadiens, bien que de langues et de cultures différentes, sont disposés à partager, dans le respect mutuel, l'avenir social, économique et politique de leur pays.

C'est pourquoi ce document traite des droits linguistiques des Canadiens. Pour peu qu'on y réfléchisse, il devient vite évident que ces droits touchent aux aspects les plus importants de leur vie en société: liberté de parole, éducation des jeunes et des adultes, administration publique, administration de la justice, travaux parlementaires, presse, radio, télévision, communications au travail ou dans les affaires, services sociaux, activités culturelles.

Il est également manifeste que l'exercice de ces droits dépend tout autant des lois et des politiques provinciales que des lois et des politiques fédérales. Comment peut-on éviter en effet de voir que la question linguistique relève de tous les paliers de gouvernement? C'est d'ailleurs pourquoi le projet de charte constitutionnelle, qui a été discuté à la conférence de Victoria, en 1971, contenait des dispositions précises à cet effet. Rappelons que certaines de ces dispositions avaient été acceptées par sept des dix provinces et que cette acceptation les liait, tout comme le gouvernement fédéral, de façon irrévocable.

En soulignant cet aspect de la question, le gouvernement fédéral sait bien quel rôle est dévolu aux provinces en ces domaines. Il n'ignore pas non plus que la situation linguistique varie d'une province à l'autre. Mais j'estime que le gouvernement du Canada faillirait à ses obligations morales et politiques s'il ne faisait pas connaître à ce moment-ci son point de vue sur les droits fondamentaux des Canadiens en matière de langue.

A ce propos, à la suite de suggestions qui lui sont venues de nombreux citoyens canadiens — notamment de parlementaires et du Commissaire aux langues officielles— le gouvernement faisait part dans le discours du trône d'octobre 1976 de son intention de réorienter sa politique linguistique, afin d'accorder plus d'importance à toute la population, la jeunesse en particulier.

Le gouvernement est en train de redéfinir sa politique et ses programmes en matière de langue au sein de la fonction publique fédérale, et ses projets seront bientôt présentés aux syndicats intéressés. A la suite de ces consultations, le gouvernement fera connaître les modifications qu'il souhaite apporter à sa politique. Il espère être en mesure de le faire bientôt.

Le gouvernement, je tiens à le réaffirmer, a la ferme intention d'assurer la réalisation intégrale des objectifs fixés par le Parlement en matière de langues officielles dans la fonction publique. Les modifications envisagées s'inspirent de l'expérience que nous avons acquise en remplissant jour après jour les obligations découlant de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des critiques et des recommandations qui nous ont été adressées.

Je veux souligner avec la même vigueur que les propositions du gouvernement ne visent pas que les ministères, mais aussi les sociétés et les organismes de la Couronne. Enfin, le gouvernement envisage de renforcer l'autorité du Commissaire aux langues officielles.

J'invite tous les Canadiens à considérer l'existence au Canada de deux langues officielles comme un atout, non comme un obstacle à leur vie en commun. Le français et l'anglais, qui incarnent deux des plus prestigieuses cultures, sont aussi aujourd'hui, dans un monde où l'interdépendance est la condition de la survie et de l'épanouissement, deux des langues les plus largement répandues. Nombreux en effet sont les pays qui s'efforcent d'assurer à leurs citoyens les moyens d'apprendre ces deux langues que nous avons, nous, reçues en héritage.

Tout autant que les Canadiens francophones, les Canadiens de langue anglaise se soucient de préserver leur langue — qui dans leur cas n'est pas menacée — et aussi de protéger et de développer leur culture. Ils se rendent compte, tout comme les Canadiens francophones, qu'en renforçant leur indentité culturelle, ils contribuent à assurer l'indépendance politique de leur pays et sa présence efficace dans le concert des nations. Bien qu'ils portent en eux des inquiétudes à certains égards différentes, tous deux ont intérêt à ce que leur pays ne soit pas démantelé ou affaibli à cause de différends d'ordre linguistique et culturel.

La Loi sur les langues officielles ne dispose pas qu'en faveur des Canadiens d'origine française ou britannique. Les droits qu'elle sanctionne bénéficient à tous les Canadiens. Il est à craindre cependant que cet aspect ait échappé à plus d'un. Ceci dit, il y a lieu de se réjouir de ce qu'un nombre croissant de Canadiens apprécient les avantages de la diversité que cette loi consacre, et voient de plus en plus clairement le profit qu'ils peuvent tirer de l'existence, au Canada, de deux langues officielles. Et parce que la tolérance et la compréhension se font plus actives à travers le pays, un climat se crée qui permet aux Canadiens d'origine autre que française et britannique de mieux mettre en valeur leur patrimoine culturel. Ainsi, la diversité, qui confère à la culture canadienne son caractère distinctif, s'offre en partage à tous les Canadiens. Quelle que soit leur langue maternelle, ils ont de plus en plus la possibilité d'affirmer leur individualité et leur originalité culturelle.

Le gouvernement est résolu à renforcer le statut d'égalité du français et de l'anglais et à participer à l'essor des deux groupes linguistiques du Canada.

Il sait qu'il répond ainsi au désir de la plupart des Canadiens qui sont fiers de partager les cultures française et britannique et d'affirmer ainsi leur personnalité nationale.

Dans le passé, de nombreux Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique, ont saisi l'importance de la politique des langues officielles pour l'unité du pays. Ils ont compris qu'elle pouvait être une source d'enrichissement pour eux et pour leurs enfants. Leur attitude a contribué à l'amélioration du climat de compréhension et de respect mutuel sans lequel aucun projet commun n'est possible.

Pierre Elliott Trudeau
Premier ministre du Canada.

Compte tenu de l'importance que revêt actuellement la question linguistique dans le contexte de la politique canadienne, voici le texte intégral du Livre Blanc sur les Langues, présenté aux Communes le 21 juin 1977 par le secrétaire d'Etat, John Roberts.

Vu le nombre de pages que nécessite sa publication, nous avons choisi de faire paraître les différents chapitres en cinq parutions. Ces chapitres, ou parties du document, se répartissent ainsi:

1ière parution:
Préface
La langue, la culture et les pouvoirs publics.

2ième parution:
La langue et l'interprétation de l'histoire

3ième parution:
La langue et l'unité canadienne
Les principes de la politique des langues officielles

4ième parution:
Les langues officielles et le citoyen canadien.
Les langues officielles et les programmes fédéraux.

5ième parution:
Les langues officielles et les provinces
Postface

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

Un choix national

Chapitre 1

La langue, la culture et les pouvoirs publics

Ce premier chapitre traite succinctement des rapports entre la langue et la culture, notamment dans la situation canadienne, ainsi que de la vocation de l'Etat en matière de politique linguistique. Il convient de préciser en tout premier lieu que le gouvernement estime nécessaire d'établir une nette distinction entre langue et culture, bien qu'en pratique l'une et l'autre soient intimement liées.

La langue est à la vie d'une société ce que la respiration est à la vie elle-même. Le langage permet de comprendre le monde qui nous entoure et d'agir aux côtés des autres hommes. La langue que nous parlons dès la tendre enfance est l'outil par lequel nous apprenons à nous connaître et à nous manifester aux autres. Sans elle, il n'y a pas de relations humaines possibles. Privé de tout moyen de communication, l'homme est seul au monde.

Dans un monde idéal, la langue ne serait pas un obstacle à la communication et l'Etat n'aurait pas à intervenir pour légiférer en la matière. Mais l'humanité s'est donné une multitude de langues. Selon le livre I du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, "Il y a sur la terre plus de 2,500 langues mais moins de 150 états". Pour plusieurs, ce chiffre serait loin de la réalité. Chose certaine, on trouve à travers le monde une myriade d'idiomes.

La coexistence dans un même pays de plusieurs langues n'est pas un phénomène propre au Canada. Même dans les pays considérés comme unilingues tels que la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, on parle plusieurs langues. Dans nombre de pays, quelle que soit la langue utilisée au foyer ou entre parents et amis, les activités de la vie publique s'exercent dans une seule langue; et cette pratique est consacrée par des siècles de tradition. Dans d'autres, on reconnaît plus d'une langue, et celles auxquelles on accorde un statut officiel sont utilisées, dans des proportions variables, dans la vie publique.

Le Canada, quant à lui, est né de la rencontre et de l'interaction des cultures française et britannique enrichies de l'apport de nombreuses autres cultures. Cela a créé une situation linguistique complexe. Treize millions de Canadiens, soit 60 0/0 de la population du pays, sont de langue maternelle anglaise — la langue maternelle étant celle apprise au foyer. La population de langue maternelle française s'élève pour sa part à 5,8 millions et représente 27 0/0 de la population. De ce nombre, 3,9 millions, donc près du cinquième de la population du pays, parlent uniquement le français. Enfin, 2,7 millions de Canadiens, soit 13 0/0 de la population, ont comme langue maternelle une autre langue, et on en compte plus de vingt au pays.

Comment dès lors s'étonner que les Canadiens de langue française, entourés de millions de Nord-Américains anglophones, aient cherché à protéger dans tous les aspects de leur vie collective, la langue qu'ils ont introduite en Amérique du Nord au tout début du dix-septième siècle. La langue des Canadiens anglophones, quelle que soit leur origine culturelle, n'est aucunement menacée sur ce continent. Il n'est donc pas facile pour nombre d'entre eux de comprendre les craintes d'une minorité qui se demande si sa langue aura cours demain. Les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise n'ont pas la même attitude en cette matière.

Les premiers, établis de longue date au Canada n'ont jamais estimé devoir adopter l'anglais et, bien que beaucoup d'entre eux aient appris cette langue, les deux tiers ne parlent que le français. Quant aux Canadiens d'origine autre que britannique, la grande majorité ont, avant d'immigrer au pays, décidé d'adopter l'anglais comme langue de travail. Ce choix, plus ou moins dicté par le contexte nord-américain, leur semblait normal et réaliste, l'anglais étant la langue d'usage de tout un continent.

Si l'on disait aux unilingues francophones et aux 1,9 million de francophones qui ont appris l'anglais: "Le Canada est un pays anglais; dorénavant, vous devrez parler cette langue hors du foyer", ces francophones pourraient très bien répondre que le Canada qu'ils connaissent n'est pas anglais mais français, et ce depuis l'arrivée des premiers colons il y a près de 400 ans. Ils pourraient même ajouter que si le Canada choisit d'être un pays exclusivement anglais, ils le quitteront pour faire du Québec leur pays. Plutôt que d'être victimes d'injustice dans un pays qu'ils ont exploré, colonisé et aidé à bâtir, ils préféreront vivre en marge du reste du Canada en dépit des éventuelles difficultés. Les autres Canadiens doivent se demander comment ils réagiraient en pareil cas.

De nombreux Canadiens de langue anglaise ont souvent manifesté de l'indifférence à l'égard des craintes et des aspirations des Canadiens d'expression française. Dans les régions à faibles minorités francophones, les Canadiens de langue anglaise d'origine non britannique ont eu tendance à ignorer que les francophones avaient des racines profondes en sol canadien et à s'étonner de ce qu'ils ne manifestent pas le même empressement qu'eux à apprendre l'anglais.

Jusqu'au début des années 60, ces attitudes ont conduit à une domination presque totale de la langue anglaise et de ses usagers dans les secteurs de l'économie et de l'administration fédérale au Canada. De plus en plus le français était relégué au foyer, dans les salons et dans les administrations publiques québécoises. Il devenait de plus en plus difficile pour le Canadien de langue française de prendre part pleinement, librement et sur un pied d'égalité à la vie du Canada.

La politique des langues officielles a été adoptée pour favoriser le renversement de cette tendance à l'isolement des francophones. Elle avait pour but de favoriser une participation plus grande des Canadiens de langue française à la vie canadienne et de leur faciliter l'accès aux postes de commande dans l'administration publique et le monde des affaires. Elle reconnaît que la dualité linguistique du Canada est essentielle si l'on veut que les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise aient la possibilité de s'épanouir et de s'exprimer librement. Cette politique découle de la nature même du Canada; l'existence du pays en dépend donc.

La culture, à l'instar de la langue, est intimement liée à la vie de l'homme en tant qu'individu et membre d'une société. Le milieu culturel transmet à l'homme des schèmes de pensée et d'action grâce auxquels il apprend à se connaître et à se définir par rapport aux autres, ce qui lui procure un sentiment de sécurité et donne un sens à sa vie. La culture s'acquiert et se transmet principalement, mais non exclusivement, par la langue. D'aucuns prétendent même que celle-ci n'en est pas le principal véhicule. La culture est l'expression d'un ensemble complexe de comportements et de pensées, de sentiments et d'émotions, d'actions et de réactions. Elle est assimilée par le coeur et par les sens aussi bien que par le langage.

La recherche d'un équilibre entre la stabilité, gage de sécurité, et la souplesse, condition de liberté, est pour tout milieu culturel une source de tension. La plupart des hommes passent la totalité de leur vie dans un même milieu et l'acceptent tel quel, car il leur offre un cadre de vie confortable et rassurant. Mais une profonde inquiétude les saisit dès que des pressions visent délibérément à transformer leur mode de vie, ou qu'une situation brimante crée chez eux l'impression qu'ils ne pourront plus vivre comme ils l'entendent.

La culture procure à l'homme un cadre de vie qui remplit le rôle sécurisant du "foyer", aussi est-elle, profondément, le lieu de leur liberté. Plus le milieu culturel est fermé, moins libres se sentent ceux qui y vivent. Plus il est ouvert et perméable aux nouvelles idées et aux nouvelles conceptions de la vie, plus on y jouit d'une grande liberté. Une culture axée sur une personne, une collectivité ou un idéal, risque, à force d'exclusivisme, de se transformer en prison. En revanche, si elle cherche à intégrer la plus grande diversité possible d'expériences humaines, elle a un effet libérateur qui se communique même à des cultures étrangères.

La plupart des cultures évoluées, quelle que soit l'importance numérique de ceux qui s'y rattachent, trouvent de multiples formes d'expression et traduisent une gamme étendue de conceptions de la vie. Elles sont ouvertes et multiformes; on peut s'y mouvoir librement entre les pôles du conformisme et de la créativité. Telle est la caractéristique des cultures occidentales, dont la principale valeur tient à leur sens de l'interrogation et de l'innovation.

Il est essentiel qu'une culture crée un climat de liberté, non seulement pour favoriser l'épanouissement personnel, mais aussi pour permettre aux créateurs de s'exprimer sans contrainte. On atteint le sommet de la créativité quant on parvient à renouveler la façon de percevoir l'existence, de la décrire et de la comprendre. Ces redéfinitions sont réintégrées dans le patrimoine culturel du milieu d'où elles ont surgi et viennent l'enrichir. Si le message a une portée universelle, il franchit alors les frontières de cette culture et contribue à l'enrichissement d'autres cultures. La musique et la peinture sont d'excellents exemples de créations qui débordent les frontières de leur culture nourricière. De même en littérature, les oeuvres de Shakespeare, Molière, Goethe, Dostoievsky, Kafka, Camus, par exemple, ont eu une grande influence à travers le monde.

Ainsi, les cultures s'influencent mutuellement et s'interpénètrent; elles enseignent aux hommes à comprendre et à partager leurs expériences diverses de la vie, à respecter et à protéger les valeurs humaines qui leur sont communes.

A bien des égards cependant, la langue et la culture sont étroitement liées. La langue est un moyen d'expression et de transmission d'une culture en même temps qu'elle infléchit son évolution. Et pourtant, les gouvernements ne peuvent pas leur attribuer les mêmes caractères spécifiques ni le même rôle dans la société.

Les langues sont des systèmes relativement stables. Bien qu'une langue puisse subir à divers degrés l'influence d'autres langues, toutes possèdent leur logique et leurs structures propres qui filtrent cette influence. En outre, la langue est un système de communication essentiel au fonctionnement du gouvernement, à la formulation des politiques, à l'administration, au droit, à l'éducation, aux affaires. En tant que système de communication, elle permet aux membres d'une société de prendre pleinement part à la vie commune. Dans les pays où l'on fait usage de plusieurs langues, certaines reçoivent un statut officiel si elles sont utilisées par une fraction importante de la population pour que tous les citoyens puissent participer à la vie du pays. Ainsi au Canada, le français et l'anglais sont devenus les deux langues officielles.

La culture, par contre, peut difficilement se concevoir comme un ensemble clos. Elle s'apparente davantage à un organisme vivant qui se transforme presque quotidiennement. Même au sein d'un groupe qui partage la même langue et en général la même culture, les valeurs, les attitudes et les conceptions de la vie diffèrent profondément à maints égards.

Ces différences proviennent de l'influence du milieu familial, de l'origine ethnique, de l'orientation religieuse, de la formation scolaire, des traditions politiques et d'autres facteurs semblables. La liberté elle-même est en jeu quand une population qui parle la même langue ou qui forme une même entité politique se voit imposer un moule culturel défini; l'Etat doit s'appliquer à éviter pareille orientation et le citoyen devra, le cas échéant, y opposer une résistance farouche. Aussi, les pays et les peuples qui connaissent le prix et la fragilité de la liberté n'interviennent-ils qu'avec prudence dans les questions d'ordre culturel, même lorsqu'ils doivent légiférer en matière de langue.

Il faut cependant voir la réalité telle qu'elle est. Tous les pays et même ceux qui respectent le plus la liberté, interviennent diversement dans le domaine de la culture. La plupart fixent, à l'échelle nationale ou régionale, le contenu des programmes scolaires et précisent non seulement les langues à enseigner, mais aussi quels écrivains ou philosophes seront étudiés. Les programmes déterminent aussi de quelle façon seront enseignées par exemple, l'histoire, les sciences sociales ou économiques et la géographie. Tous les pays n'ont pas les mêmes lois ni les mêmes systèmes juridiques. Ils fixent le jour des fêtes nationales, y compris les congés qui commémorent les événements historiques ou honorent les héros. Ils érigent des monuments, protègent les immeubles historiques, conservent des archives, fondent des musées où ils rassemblent leurs richesses artistiques et culturelles. Ils élaborent des

(à suivre en page 17)

Un choix national

SECTION 3

(suite du Chapitre 1)
constitutions et mettent en place des institutions qui reflètent leurs traditions politiques.

S'ils agissent ainsi, alors que, pour s'épanouir, une culture doit s'ouvrir largement aux apports extérieurs, c'est que les cultures ont aussi besoin de racines pour ne pas mourir. La situation géographique d'un peuple, son histoire et ses origines culturelles constituent ses racines. Il faut en tenir compte, car c'est à ces sources qu'il s'alimente.

La culture canadienne se caractérise par sa diversité et son refus d'un modèle national. Elle tire son originalité des nombreuses cultures qui s'y rencontrent aujourd'hui et dont l'origine remonte aux tous premiers habitants de l'Amérique du Nord et, par-delà, à presque tous les peuples de la terre. La plupart, cependant, appartiennent à la civilisation de l'Europe occidentale mais certaines ont leurs sources en Asie et en Afrique. Toutefois, pendant très longtemps, l'orientation culturelle du Canada a surtout été française et britannique. Bien que de nombreuses cultures se côtoient au pays, ses institutions témoignent de la rencontre et de l'interaction des cultures française et britannique.

L'essor prodigieux des média électroniques a pour effet de soumettre presque toutes les cultures à des transformations profondes et généralisées. Ce phénomène est d'autant plus complexe que l'expression culturelle, qui autrefois était presque entièrement le fruit de l'effort individuel, passe, aujourd'hui, dans une large mesure, par l'industrialisation et la grande entreprise. Cette évolution peut transformer des millions de gens à travers le monde en consommateurs. Tout ce que produit cette "industrie de la culture" n'est pas mauvais. Loin de là. Il est à craindre cependant qu'elle installe un environnement globalisant où il serait de plus en plus difficile de réserver une place à la création, par opposition à la consommation de masse.

La plupart des pays ont par conséquent adopté des mesures en vue, non de se fermer aux influences extérieures, mais de ménager des moyens d'expression et de communication à ceux de leurs citoyens qui n'ont pas accès aux circuits industriels. Ces mesures ont pour objet de favoriser l'expression culturelle nationale face aux pouvoirs industriels internationaux et, de faire en sorte que l'expression locale ne soit pas étouffée par les courants métropolitains.

Très tôt, le Canada a senti la nécessité de faire contrepoids aux moyens de communication de masse et de favoriser la créativité chez ses citoyens. Voisin d'un pays dont les manifestations culturelles ont eu tendance pendant longtemps à se substituer à l'expression originale des Canadiens, surtout ceux de langue anglaise, le Canada a créé des institutions culturelles telles que la Société Radio-Canada, le Conseil des Arts, l'Office national du film et la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne. Il leur a donné pour mission de protéger et de promouvoir l'expression culturelle au Canada. Les provinces ont, elles aussi, mis en place des organismes analogues.

Depuis la deuxième guerre mondiale, l'influence américaine a fortement marqué tous les aspects de la vie canadienne. De plus en plus nos institutions ont été imprégnées par la civilisation nord-américaine à laquelle appartient le Canada. Plus perceptible au Canada anglais, ce phénomène ne s'est pas moins fait sentir au Canada français. Bon nombre de Canadiens de langue anglaise s'inquiètent, mais pour des raisons différentes, des envahissements de la culture américaine.

D'une part, les Canadiens de langue française se sentent particulièrement vulnérables puisqu'ils constituent une petite minorité entourée d'une vaste majorité de Nord-Américains anglophones. Ils craignent que l'influence prédominante de l'anglais en Amérique du Nord étouffe leur langue et, partant, leur vie culturelle.

Les Canadiens francophones ont réussi à s'affirmer et à se distinguer au plan culturel avec une étonnante vitalité depuis que le Québec a commencé à se transformer au début des années 60. Ce succès est attribuable en partie à des institutions créées par le gouvernement fédéral et aux programmes du Secrétariat d'Etat, et en partie aussi aux institutions provinciales.

Les craintes des Canadiens anglophones concernent principalement l'aspect culturel, car leur culture est directement menacée par celle des Etats-Unis, dont on connaît l'extraordinaire vitalité. Au Canada, la culture de langue anglaise, éparse et diversifiée, est en concurrence plus directe avec la culture américaine. Elle n'en a pas moins manifesté une grande originalité d'expression depuis quelques années, grâce aux mêmes institutions et aux mêmes programmes dont ont bénéficié les Canadiens de langue française.

L'aide que le gouvernement fédéral apporte en matière culturelle aux Canadiens des deux langues officielles vise à promouvoir les cultures du peuple canadien et non à uniformiser la culture canadienne. Le Canada a deux langues officielles, mais aucune culture officielle. Aussi devrait-il y avoir place au sein des collectivités francophone et anglophone pour de nombreux autres groupes culturels. Leur apport à la vitalité du Canada est important; par eux, nous nous relions à presque toutes les grandes cultures du monde. Leur présence favorise l'épanouissement du Canada tout entier et ne constitue aucunement une menace pour les deux groupes culturels originels.

Il est dans l'intérêt de tous les Canadiens que les groupes ethniques puissent, en s'intégrant à l'une ou l'autre des deux communautés linguistiques, conserver certains traits de leur culture originelle. Aussi devraient-ils être incités à garder un intérêt pour leur langue.

La politique des langues officielles du gouvernement fédéral se fonde sur le fait que le Canada est un pays où cohabitent deux principaux groupes linguistiques. Le français et l'anglais y sont reconnus langues officielles, afin de permettre à la grande majorité des Canadiens de participer à la vie du pays.

Les langues française et anglaise ont un statut officiel en tant que moyen de communication, car elles sont l'une et l'autre employées couramment par une large proportion des habitants et expriment les deux cultures dont elles émanent. Mais, dans la mesure où elles ont un statut officiel, elles cessent d'appartenir en propre aux groupes culturels qui les ont créées. Elles deviennent langues de la vie publique et, de ce point de vue, sont le bien de tous ceux qui les parlent, quelle que soit leur origine. L'anglais et le français sont, en ce sens, les langues de la vie publique au Canada.

La politique culturelle du gouvernement se fonde sur la conviction qu'il est impossible de donner une définition officielle et fonctionnelle de l'expression culturelle dans une société, sans brimer ou même supprimer la liberté individuelle. Une société qui cherche à imposer une orientation culturelle unique et à se cantonner à un cadre restreint pour conserver son identité, se voit entraînée à réduire la libre expression des indivudus. Lorsqu'un gouvernement agit en fonction d'une culture officielle, il finit par tout institutionnaliser: langue, culture, religion, vie sociale, économie, politique, territoire. Aucun projet collectif ne justifie qu'on étouffe la liberté individuelle.

Dans une société, la liberté existe pour tout le monde ou pour personne. On peut y juger de son respect de la liberté à la manière dont elle traite ses minorités. La politique des langues officielles et les politiques culturelles du gouvernement du Canada tendent à faire régner dans la société la plus grande liberté possible, parce que le pays se soucie de protéger et de renforcer les groupes minoritaires qui font sa richesse et sa diversité.

Le Canada repose sur cette conception de la société. L'idée que le peuple canadien se fait de la civilisation suppose la reconnaissance de deux langues officielles et du pluralisme culturel. En ce qui concerne ses institutions et ses habitants, le pays doit se garder d'une conception monolithique de l'unité nationale. Il lui faut rejeter l'uniformité linguistique et le conformisme culturel. Une telle option est génératrice de tensions profondes et exige une maturité personnelle et collective qui n'est guère répandue. Elle suppose que nous allions au-delà du besoin personnel d'expression pour affirmer notre diversité, et cherchions, au-delà des seules réalités matérielles, nos raisons de vivre et les sources de notre vitalité. Seule une société qui croit profondément à la valeur de la vie humaine et au droit de chacun à l'épanouissement, peut avoir une telle vision de la civilisation.

Cette vision a présidé à la fondation du Canada et elle en a marqué l'évolution. Les Canadiens continueront à vivre dans un pays modelé sur cet idéal tant qu'ils voudront bien continuer à respecter la liberté et la dignité.

La prochaine parution:
"LA LANGUE ET L'INTERPRETATION DE L'HISTOIRE"

SPORTEZ - VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

FOOTBALL AMERICAIN

Terry Bradshaw a réussi trois passes de touché, il a mené les Steelers de Pittsburgh à une victoire de 28-14 contre les Browns de Cleveland.

De leur côté, les Chargers de San Diego et les Jets de New York ont causé deux fortes surprises. Les Chargers ont pris la mesure des Bengals de Cincinnati 24-3 et les Jets ont devancé les Patriots de la Nouvelle-Angleterre 30-27.

Ailleurs dans la Ligue Nationale dimanche dernier. La Nouvelle Orléans a défait Chicago: 42-24, Los Angeles et Joe Namath ont défait San Francisco: 34 à 14, Washington a battu St-Louis 24 à 14, Miami: 7 - Houston: 7, Denver: 24 - Seatle: 13, Dallas a facilement défait Tampa Bay: 27-7, Buffalo a perdu 17-14 contre Baltimore, Detroit a triomphé des Eagles de Philadelphie 10-13, Atlanta: 17 - Giants de New York: 3.

COURSES ATTELEES

Jeudi dernier avait lieu au Parc Northlands, un programme de courses qui a été certainement apprécié par les amateurs de courses chevalines. La huitième course était commanditée par CHFA - Radio Canada et c'est le cheval Pompidou qui a remporté la victoire et la couverture.

FOOTBALL

Les Leaders des conférences Est et Ouest de la Ligue Canadienne de Football se sont inclinés dimanche dernier dans deux des quatre matchs présentés sur la scène canadienne. Dans l'Est du pays, les Argonauts de Toronto ont causé une certaine surprise en l'emportant pour la troisième fois de suite contre les Alouettes de Montréal. par le compte de 18-6. Samedi soir, les Eskimos d'Edmonton perdaient contre les champions de la Coupe Grey, les Roughriders d'Ottawa, c'était la sixième défaite des Eskimos cette saison contre 5 victoires. Les Roughriders ont maintenant à leur crédit 4 victoires et 7 défaites. Dans l'Ouest, les Blue Bombers de Winnipeg se sont imposés devant les Lions de la Colombie Britannique 19-15 et les Roughriders de la Saskatchewan ont battu de justesse les Stampeders de Calgary.

COURSES AUTOMOBILES

Le Britannique James Hunt a remporté les honneurs du Grand Prix des Etats Unis à Watkins Glenn, New York. Mario Andretti a terminé en deuxième position. L'Autrichien Nikki Lauda s'est contenté d'une quatrième position, mais a remporté le championnat des conducteurs sur la scène internationale pour l'année 1977.

AU BASEBALL

La saison régulière est terminée et maintenant c'est la saison des éliminatoires qui sera suivie des séries mondiales. Nous tenterons de rejoindre l'expert Caron au cours de la semaine qui se fera sans doute un plaisir d'analyser pour nous les différentes équipes. Au préalable, j'ose prédire que les Yankees de New York et les Dodgers de Los Angeles seront les deux équipes dans les séries mondiales. D'accord ?

GOLF

Miller Barber a remporté l'omnium Kaiser et la première bourse de 40 mille dollars. Georges Archer deuxième.

HOCKEY

La saison de matchs hors concours se continue dans la Ligue Nationale et l'Association Mondiale.

Les Canadiens de Montréal n'impressionnent jamais personne lors des matchs pré-saison. Scotty Bowman profite de l'occasion pour tenter des expériences qui seront sans doute profitables un peu plus tard. Toujours au hockey, le vétéran joueur toute étoile, Bobby Orr, des Black Hawks de Chicago a fait savoir que sa prochaine saison en sera une passée derrière le banc comme assistant à l'entraineur des Hawks Bob Pullford. Orr a subi une sixième intervention chirurgicale à un genou en avril dernier et les médecins lui ont fortement suggéré de ne pas chausser les patins durant la prochaine saison.

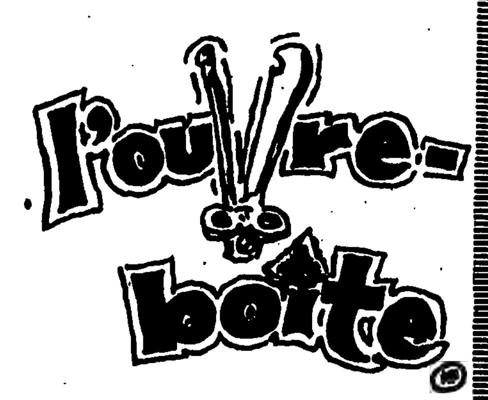
TENNIS

Le champion de l'omnium de Tennis des Etats-Unis, Guillermo Vilas, qui n'avait pas perdu un match sur terre battue depuis le mois de mai dernier, a subi la défaite au tournoi de la raquette d'or en France.

Vilas a concédé la victoire au Roumain Elié Nastase à la fin du deuxième set, souffrant de douleurs à un poignet.

arts et spectacles

LE TFE présente



L'OUVRE-BOITE, THEME UNIVERSEL

C'est la fin du monde... les deux survivants du cataclysme qui a presque réduit la terre à néant se sont réfugiés dans un abri souterrain où ils n'ont pour toute nourriture que des boîtes de soupe au pois, mais ils ont perdu l'ouvre-boîte... C'est autour de cet ouvre-boîte qu'on découvre l'évolution des personnages et de la situation.

Sur le thème éternel et tragique qu'est la faim, Victor Lanoux a su, dans un style simple, direct et vrai exploiter la situation. Le talent de l'auteur est d'avoir toujours tenu sa pièce entre le drame et la farce, d'avoir fait sentir la pointe douloureuse sans jamais empêcher le spectateur de rire.

VICTOR LANOUX

C'est en 1961 qu'il commence sa carrière d'écrivain, lorsqu'il rencontra Pierre Richard. Ils écrivent pendant cinq ans des sketches qu'ils interprètent dans les cabarets de la rive gauche.

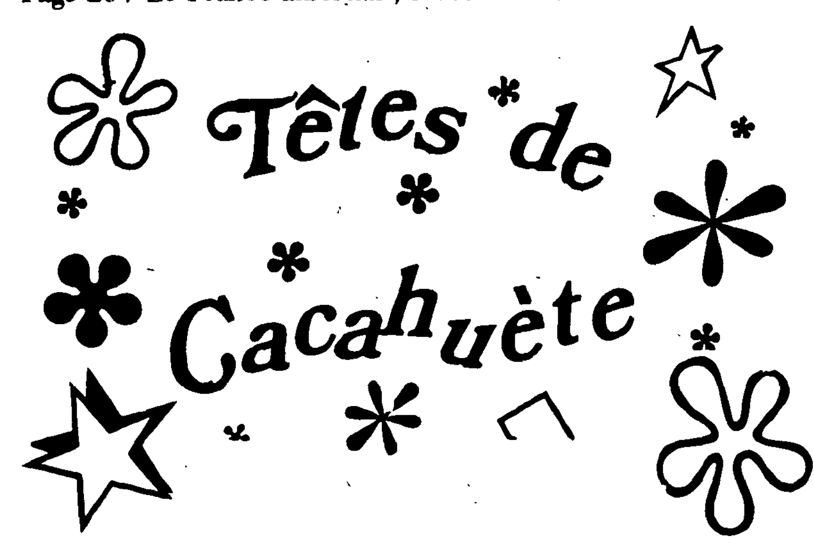
En 1970, il rompt avec Pierre Richard car le cabaret mène à tout, à condition d'en sortir.

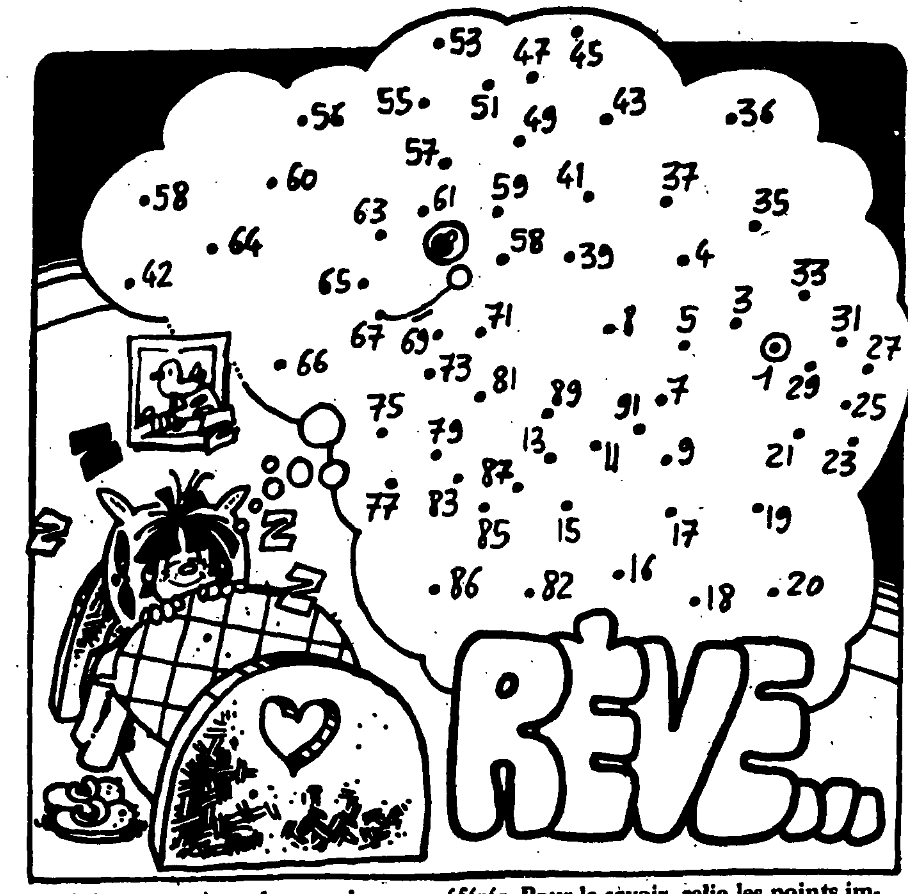
En 1973, il présente sa première pièce, Le Tourniquet, dans laquelle il interprète le rôle de Jean.

JEAN-LOUIS ROUX

A qui on a demandé pourquoi il avait choisi cette pièce, répond:

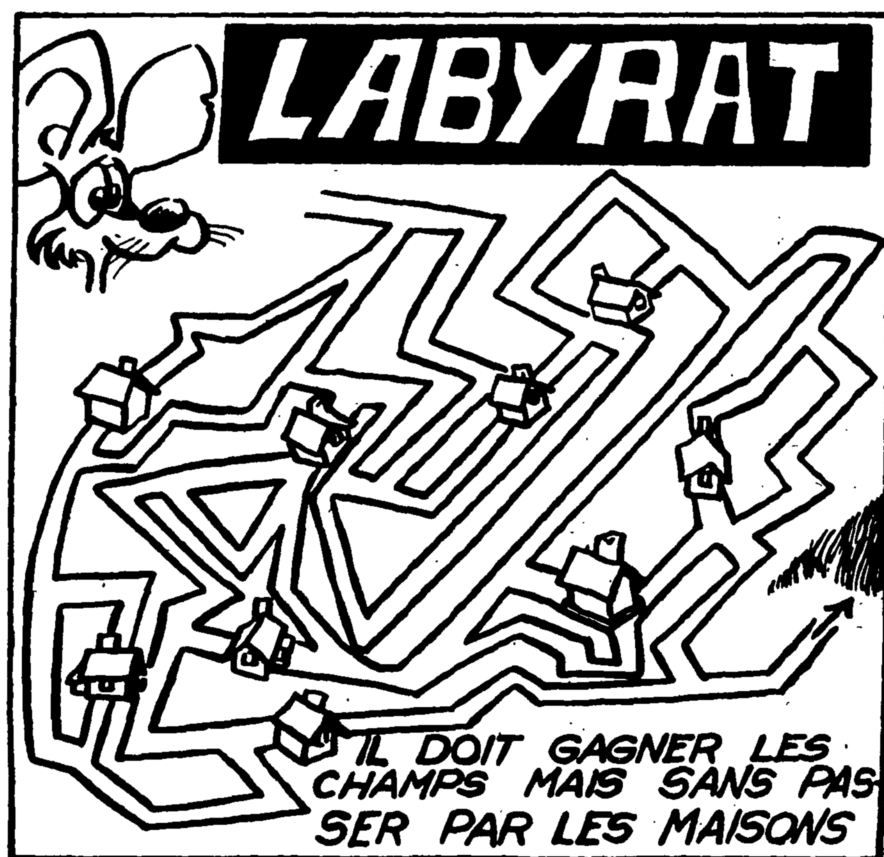
"C'est qu'elle m'a semblé être une bonne pièce. Je me trouvais à Paris en 1973 et quelqu'un me l'a signalée, je m'y suis rendu et j'ai trouvé effectivement que, en plus d'être une pièce très drôle, c'était une pièce où il y avait une quantité invraisemblable de problèmes sur lesquels on ne s'alourdit pas et pour lesquels on ne cherche surtout pas de solutions. Elle contient quand même des préoccupations de tout genre, soulignant plusieurs problèmes philosophiques, sociaux et moraux. J'ai constaté avec grande surprise que la situation traitée par Lanoux nous touchait de très près. Ce qui m'avait surtout frappé, c'est le personnage de Jacques même si je l'entendais parler l'argot, je n'avais qu'une petite transposition à faire et j'entendais parler Yvon Deschamps."





Stéphane rêve à un de ses animaux préférés. Pour le savoir, relie les points impairs de 1 à 91.

S.O.P.

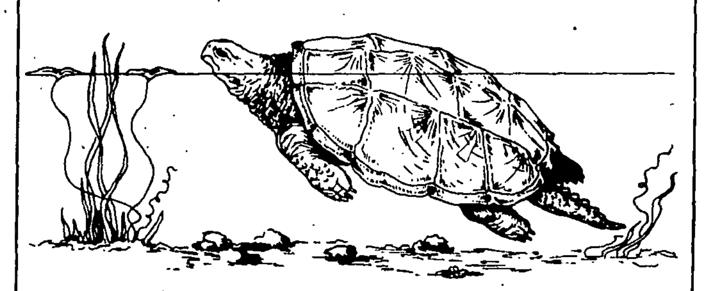


N'oublie pas ! !

DATE LIMITE du CONCOURS lancé le 21 sept. dernier:

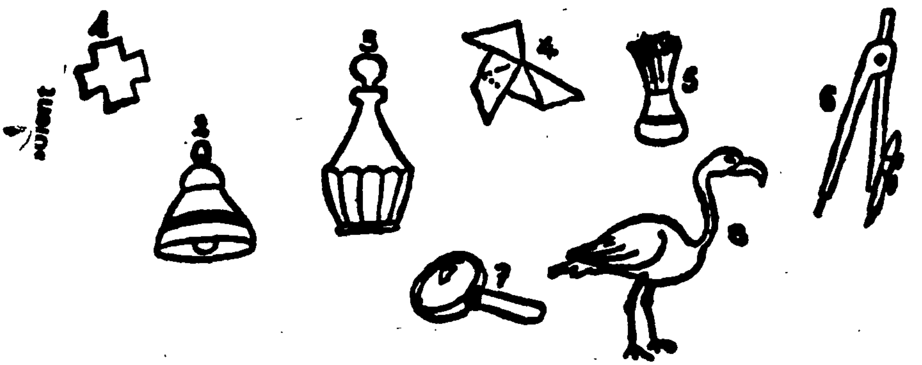
VENDREDI LE 14 OCTOBRE

Le Monde du Marais



LA TORTUE SERPENTINE (Chelydra serpentina) — Cette grosse tortue habite les marais, les étangs, les méandres et les ruisseaux à partir des Maritimes jusqu'au centre du Canada. Elle peut peser jusqu'à 60 livres mais elle est habituellement beaucoup plus petite. La tortue serpentine est franchement aquatique et elle ne quitte l'eau que très rarement même pour se chauffer au soleil. Charognard actif, elle se nourrit de la matière végétale ou animale qu'elle peut rencontrer. Son menu est composé de plantes aquatiques, de charogne et de divers invertébrés, mais elle va aussi manger plusieurs espèces de poissons, de grenouilles, de jeunes canetons et même de jeunes rats musqués.

LA LETTRE « C »



Enumérez les mots dont la 1ère lettre est un C.

SOLUTIONS

ANATOMIE TOLOGIE

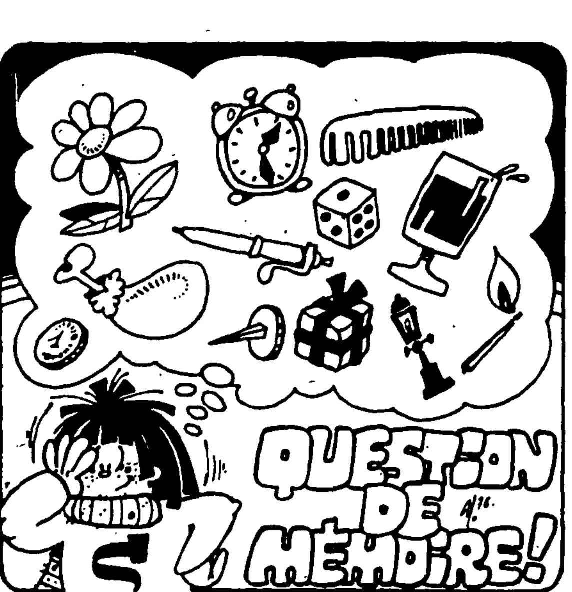
Nez de Cléopatre. - Chevelure de Samson. - Voix de Stentor. - Cuisse de Jupiter. - Talon d'Achille.

LA LETTRE "C"

1. Croix. - 2. Cloche. - 3. Carafe. - 4. Cocotte. - 6. Compas.

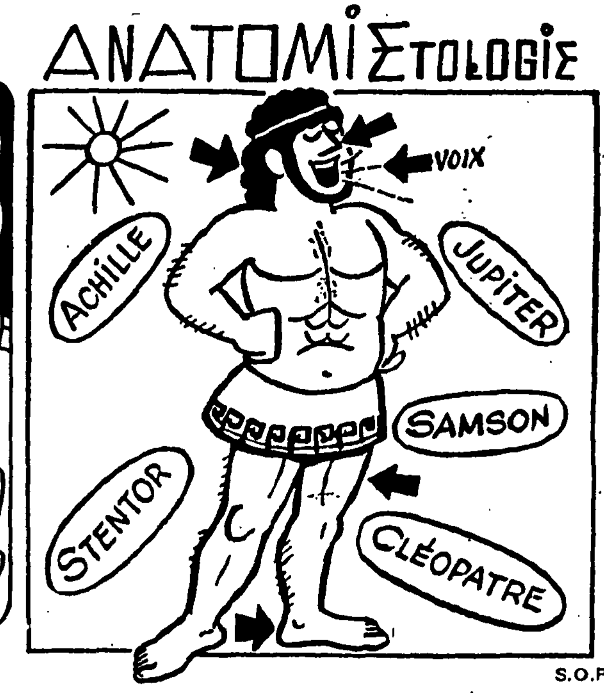
RÊVE

C'est un petit lapin.



Regardez attentivement tous ces objets pendant quelques secondes, retournez la page et donnez la liste de tous les objets que vous vous souvenez.

ANATOMIÉTOLOGIE



S.O.P.

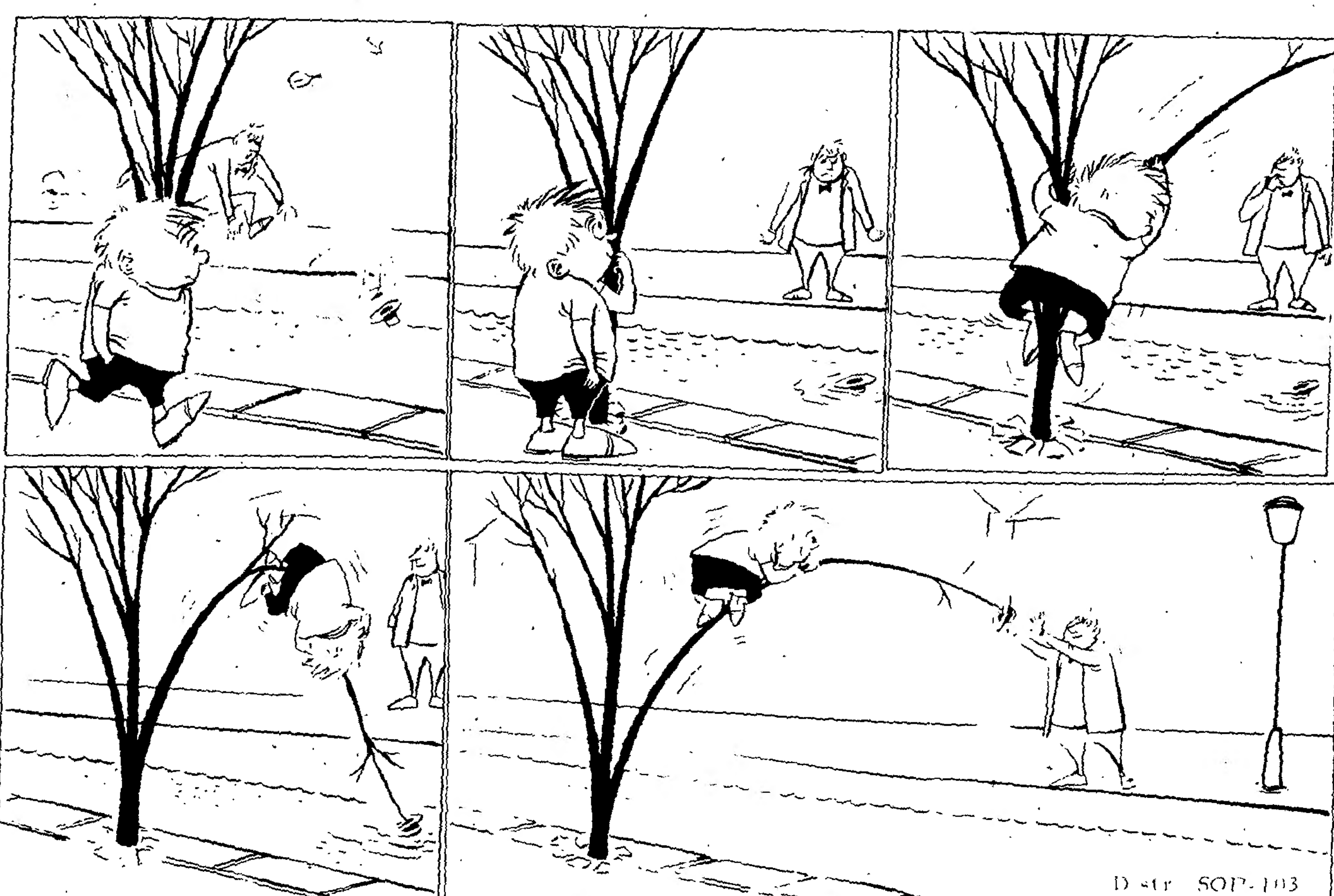
A quels noms de l'antiquité ou de la légende restent associées les parties du corps humain désignées ici.

Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Age: ....

ROFFE



MOTS CACHES

8 lettres cachées

R	È	S	E	C	I	V	R	E	S	R	E	M	R	T
E	N	E	L	B	A	R	E	S	I	M	S	E	E	N
R	O	U	D	T	É	I	R	I	I	A	U	R	N	E
O	H	T	R	I	R	P	I	R	M	R	E	C	N	M
G	P	E	R	T	F	R	R	P	O	I	T	E	O	E
I	E	T	L	R	E	I	F	I	D	E	E	R	I	L
V	L	R	I	I	T	R	E	S	E	R	V	I	T	B
E	E	E	B	E	E	U	E	T	S	D	U	E	C	A
R	T	E	R	R	R	D	D	A	S	E	D	O	E	U
M	U	S	E	D	U	T	I	C	I	L	L	O	S	Q
I	D	S	A	A	T	I	T	H	S	I	E	T	S	R
L	I	N	R	E	A	E	E	E	E	T	R	U	A	A
L	E	I	E	C	N	D	R	R	R	O	G	T	N	M
O	O	R	R	E	T	I	S	E	H	E	E	E	T	E
N	O	I	T	P	I	R	C	S	N	A	R	T	E	R

Atre

Chères
cinéaste
cessante
certe

Duveteuse

Edifie
étudie
être
éditer

Frères
fêter

Hésiter

Libre
lier

Marier
mers
misérable
mercerie
modes

Nature
négus
noiraude

Odes
orée

Pistache
prid prise

Rate

rire
retranscription
remarquablement
revigorer
rime

Service
sollicitude
sourd
sectionner
shorts
sise

Têtue
téléphone
trier
tiédir
trie

Vermillon
vices

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 28 SEPTEMBRE: Noisette

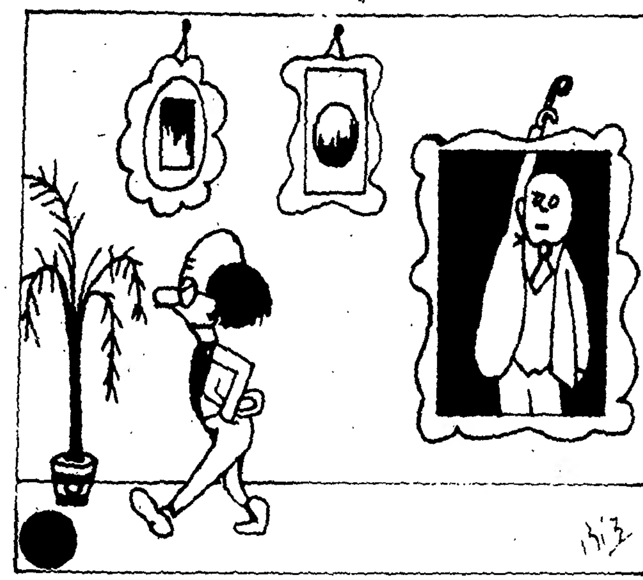
GAGNANTE: Mlle Michelle Boulianne
C.P. 833
St-Paul, Alberta

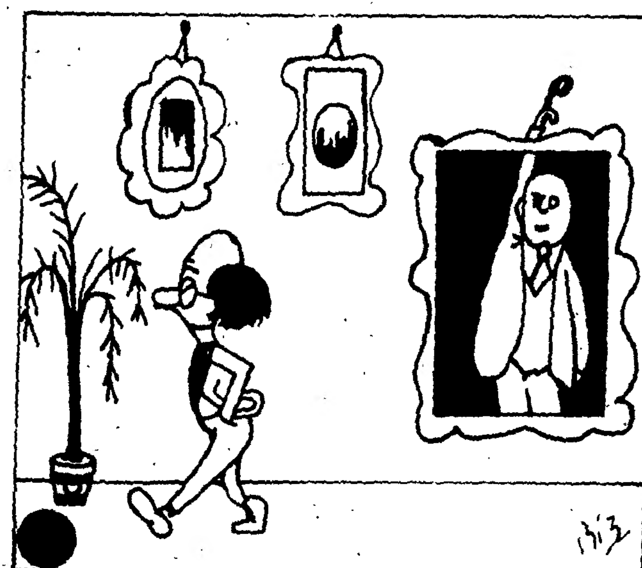
PRIX DE CETTE SEMAINE: "Dictionnaire raisonné des mots croisés." par Jacqueline Charron

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

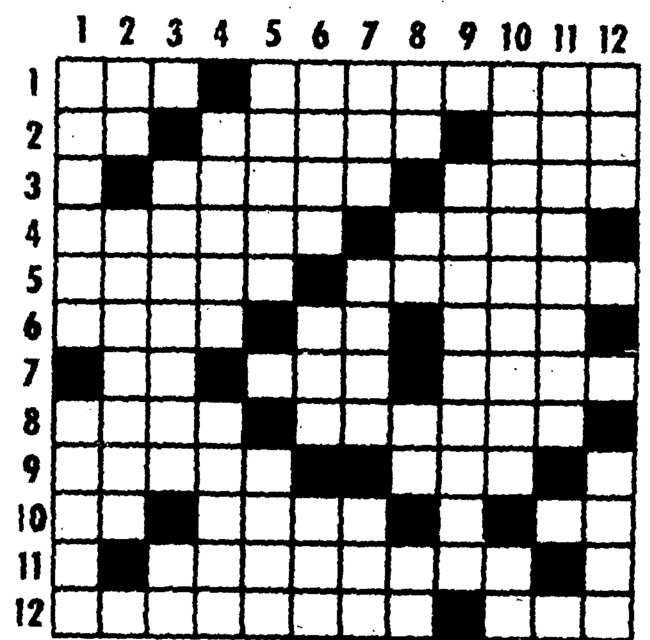
LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M5

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS



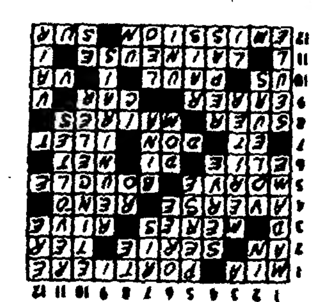
HORIZONTALEMENT

1– Temple japonais. – Qui peut porter des petits.
2– Année. – Suite, succession. – Trois fois.
3– Femmes qui ont des enfants. – Bord d'un fleuve.
4– Pluie subite. – Ville des Etats-Unis.
5– Maladie contagieuse des chevaux. – Gros anneau de fer où l'on passe un câble.
6– Prophète. – Préfixe. – Clair.
7– Conj. – Aptitude à. – Petite île.
8– Suinter. – Premier magistrat (pl.).
9– Aller ça et là. – Marque la preuve.
10– Usages. – Evangéliste. – Sert à stimuler.
11 Qui a l'apparence de la laine.
12– Action de livrer à la circulation. – Indubitable.

VERTICALEMENT

1– Maîtresse de la maison. – Non accompagnée.
2– Préf. priv. – Qui dérobent.
3– Etre digne de louanges. – Mesure des Chinois.
4– Du verbe servir. – Que l'on prend trois fois le jour.
5– Pays. – Rayons.
6– Lisière. – Titre de certains religieux. – Poli.
7– Partie du veau. – Donna une seconde façon aux terres. – Prén. masc.
8– Pron. pers. – De l'alphabet grec. – Chiffres romains. – – Seul.
9– Joindrais.
10– Briller. – En matière de.
11– Rébellions.
12– Point de départ de chaque chronologie particulière. – – Fourrure de couleur bigarrée.

SOLUTION



ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 7 octobre

René DUBEAU, St Paul
Denis HEBERT, St-Vincent
Sr. Ida LAFRANCE, a.s.v. St-Paul
Mlle Marie LAVOIE, Jean Coté
Yvon J. MAHE, Edmonton
Mlle Gemma OUELLET, Edmonton

SAMEDI, le 8 octobre

Antoine BOULET, Falher
Gérard GAUDREAULT, Falher
Louis R. L'HEUREUX, Warburg
William J. VENESS, St-Albert

DIMANCHE, le 9 octobre

Mme Rita BELANGER, McLennan
Daniel BOISVERT, St-Albert
Mme Albina BROUSSEAU, St-Vincent
Lyle W. DIERKHISING, Fort St-John, B.C.
Sr. Ruth WIRACHOWSKI, s.c.e. Végreville

LUNDI, le 10 octobre

Victor AMYOTTE, Fort McMurray
Léo AMYOTTE, Thérien
Roger O. AMYOTTE, Ardrossan
Mme Mary Magdalene BLANCHETTE, Vimy
Léo A. BOSC, Edmonton
Mme Germaine CARTIER, Edmonton
Mme Louise DUNNING, St-Paul
Denis LAMBERT, St-Isidore
Henri LAMBERT, Valleyview
Daniel D. POULIN, Edmonton
Emile J. RICHARD, Plamondon
Mme Marie-Marthe VINCENT, Bonnyville

MARDI, le 11 octobre

Serge BERGERON, St-Isidore
Sr. Emilie GIRARD, a.s.v. St-Paul
Valère GRENIER, St-Isidore
Raymond JOHNSON, Guy
Clément SAVARD, Slave Lake

MERCREDI, le 12 octobre

Paul G. BENOIT, Donnelly
Mlle Emélée ROYER, Edmonton

JEUDI, le 13 octobre

Jean-Nil CHABOT, Moose Factory, Ontario
Marcel R. FAGNAN, Edmonton
Denis GOUIN, Lafond
Roland C. LAPOINTE, Donnelly
Charles E. MAGNAN, Beaumont
Edouard SERVANT, Falher

VENDREDI, le 14 octobre

Robert MONTPETIT, St-Albert

INFORMATION/RECRUTEMENT REGIONAL

- MORINVILLE - LEGAL - Albert Blanchette 961-2243
- ST-PAUL - BONNYVILLE - LAC LA BICHE — Antoine Mahé 635-2313
- RIVIERE-LA-PAIX — Raymond Thibault 624-8196

RESPONSABLE PROVINCIAL : EUGENE TROTTIER
10008 - 109e rue Edmonton, T5J 1M5 429-7611

Le recrutement comprend la cotisation à l'ACFA, avec ou sans la participation au service de Sécurité familiale, et l'abonnement au Franco-Albertain.


M. Antoine Mahé

CARTES D'AFFAIRES

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés, ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Gouvernement énumérés ci-dessous.

PROJET N0 695219-002
ALTERATIONS TO 9th FLOOR
BAKER CENTRE (10025-106th St.)
EDMONTON, ALBERTA

Date limite: le 18 octobre 1977 - 11h30 a.m (H.A.R)

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau suivant:

Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta. Et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Alberta.

Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. R. Hayes, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-7522

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés, ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Gouvernement énumérés ci-dessous.

PROJET
CONTRACT CLEANING
POST OFFICE
KILLAM, ALBERTA

Date limite: le 18 octobre 1977 - 11h30 a.m (H.A.R)

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau suivant :

Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta. Et peuvent être consultés au Bureau de Poste situé à Killam, Alberta.

PROJET
CONTRACT CLEANING
POST OFFICE
PONOKA, ALBERTA

Date limite: le 14 octobre 1977 - 11h30 a.m (H.A.R)

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau suivant:

Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta. Et peuvent être consultés au Bureau de Poste situé à Ponoka, Alberta.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés, ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Gouvernement énumérés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET N0 (TYPE 1B)
MODULAR RELOCATABLE POST OFFICE
AT THE LOCATIONS BELOW
086006 - WILCOX, SASKATCHEWAN
086116 - QU'APPELLE, SASKATCHEWAN
034997 - DALMENY, SASKATCHEWAN
034999 - WARMAN, SASKATCHEWAN
034947 - CONSUL, SASKATCHEWAN

Date limite: le 20 octobre - 11h30a.m (H.A.R)

Dépôt : $50.00

Les documents de soumission peuvent étre obtenus aux bureaux suivants :

Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta ; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e Ave. S.E., Calgary, Alberta ; 701 Financial Bldg., 2101 Scarth St., Régina, Sask. ; 902 Spadina Cresent, Box 1280, Saskatoon, Sask. Et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Calgary (Alberta), Régina, Saskatoon, Prince Albert (Saskatchewan)

Si vous désirez plus de détails contactez:

M. V. Fedyna, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-5071

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés, ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Gouvernement énumérés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET N0 85451
MAXIMUM SECURITY INSTITUTION
EDMONTON, ALBERTA
CONTRACT PACKAGE N0 4211
PUMPHOUSE AND RESERVOIR
CONTRACT PACKAGE N0 4241
GUARD TOWER AND GATEHOUSE

Date limite: le 21 octobre 1977 - 11h30 a.m (H.A.R)

Dépôt: $100.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta ; pièce 801, Edifice des Ressources Naturelles, 205-9th Avenue S.E. Calgary, Alberta ; 902 Spadina Crescent, Saskatoon, Saskatchewan ; pièce 701 Financial Bldg., Régina, Saskatchewan ; 1110W Georgia Street, Vancouver, B.C. ; 201 Federal Bldg. 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba ; 25th St. Clair Avenue East Toronto, Ontario. Et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Calgary (Alberta), Régina, Saskatoon (Saskatchewan), Toronto (Ontario), Amalgamated Construction Association of B.C. Vancouver, B.C. et au Winnipeg Builders Exchange Winnipeg (Manitoba).

(suite en haut de la page)

Si vous désirez plus de détails, contactez :

M. Livingston, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-5622

Bureau dépositaire des soumissions Les sous-traitants des travaux d'électricité, de mécanique et de maçonnerie doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de l'Alberta au Edmonton Construction Association, 10415 Princess Elisabeth Avenue, Edmonton, Alberta au plus tard à 2h00 p.m (H.A.R) le 18 octobre 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés, ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205-9e avenue S.E, Calgary, Alberta, et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Gouvernement énumérés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET N0 85521
INTERIOR FINISHES CONTRACT
CONTRACT PACKAGE 4H13
GOVERNMENT OF CANADA BUILDING
CALGARY, ALBERTA

Date limite: le 21 octobre 1977 - 11h30 a.m (H.A.R)

Dépôt: $250.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants:

pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta ; pièce 801 Edifice des Ressources Naturelles 205-9e avenue S.E. Calgary, Alberta ; 201 Federal Bldg. 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba ; 1110w Georgia Street, Vancouver, B.C ; 25th St. Clair Avenue East Toronto, Ontario. Et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Calgary (Alberta), Toronto (ontario), au Winnipeg Builders Exchange, Winnipeg (Manitoba) et au Amalgamated Construction Association of B.C., Vancouver, B.C

Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. A.E. COOK
Directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Calgary
Tél.:(403) 231-5719

Bureau dépositaire des soumissions : Les sous-traitants des travaux d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de l'Alberta au Calgary Construction Association 2540-5th Avenue N.W. Calgary, Alberta au plus tard à 2h00 p.m (H.A.R) le 18 octobre 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest